

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 41 (1987)

**Artikel:** La nécropole du Port d'Avenches  
**Autor:** Castella, Daniel  
**Kapitel:** 3: Les sépultures à incinération  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835508>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### 3. Les sépultures à incinération

#### 3.1. Formes et dimensions des fosses

Toutes les sépultures à incinération de la nécropole offrent l'aspect de simples fosses creusées en pleine terre, sans aménagement particulier. Il faut en effet relever l'absence significative de toute installation de protection des tombes, que ce soit sous la forme d'une bordure ou d'un caveau en pierres sèches ou maçonées ou sous celle d'un caisson (ciste) de *tegulae* (*Ziegelkiste*) ou de dalles (*Steinplattenkiste*). Ces types d'aménagements funéraires sont assez fréquents au Sud des Alpes, ainsi que dans plusieurs nécropoles transalpines relativement riches, en général à proximité des agglomérations urbaines et des camps militaires<sup>85</sup>. Ils sont au contraire assez rares dans les cimetières pauvres et dans les campagnes. L'exemple de Courroux est, à cet égard, une fois encore révélateur<sup>86</sup>. En ce qui concerne la nécropole du Port, nous verrons que cet indice de pauvreté est confirmé par le caractère modeste du matériel retrouvé dans les tombes.

La tombe 36 est une structure un peu particulière, apparentée aux sépultures du type *bustum*<sup>87</sup>, pour lesquelles la fosse, située immédiatement sous le bûcher, remplit la fonction de réceptacle des vestiges de la crémation. Son cas doit donc être évoqué séparément : la sépulture se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire de  $1.75 \times 0.85$  m. Les dimensions de la structure, nettement supérieures à la moyenne des sépultures à incinération, correspondent approximativement à celles de la litière funéraire aménagée au-dessus d'elle.

Le plan de la fosse des autres sépultures est tantôt

circulaire<sup>88</sup>, tantôt elliptique<sup>89</sup>, assez souvent rectangulaire ou carré<sup>90</sup> ou même assez irrégulier<sup>91</sup>. Plusieurs fosses (environ le quart du total) ont une forme allongée<sup>92</sup>. Enfin, le plan de la fosse de la tombe 27 (+ 29) est peut-être double, à moins qu'il ne s'agisse en réalité de deux sépultures distinctes<sup>93</sup>.

La pente des parois est souvent assez douce, rarement verticale ou très abrupte. Le fond est plat<sup>94</sup> ou incurvé<sup>95</sup>. Certaines tombes à urne présentent une particularité intéressante : une cavité secondaire, légèrement ou nettement plus profonde, destinée au dépôt de l'urne cinéraire, a été creusée au fond de la fosse. La tombe 0 constitue le meilleur exemple de cet aménagement, également observé dans les tombes 13 et 28. Dans le cas de la tombe 0, cette cavité secondaire, située au centre de la fosse, se caractérise par sa grande profondeur, puisqu'elle atteint le sommet de la couche de tourbe. Quelques fragments d'une cruche ont été disposés horizontalement au fond de ce logement avant le dépôt de l'urne, sans doute afin d'éviter que celle-ci ne s'y enfonce<sup>96</sup>. Dans le cas des tombes 13 et 28, la cavité réservée au dépôt de l'urne est une très légère dépression, profonde de quelques centimètres.

Les dimensions des fosses sont extrêmement variables, les longueurs oscillant entre 1.25 m. (surface supérieure à 1 m<sup>2</sup>) et 0.3 m. (surface inférieure à 0.1 m<sup>2</sup>). Les dimensions moyennes des sépultures sont :  $0.6 \times 0.45$  m. (surface d'environ 0.27 m<sup>2</sup>)<sup>97</sup>. Ces mensurations sont toutefois supérieures à celles de près des 2/3 des tombes. En effet, si certaines fosses sont particulièrement grandes<sup>98</sup>, près de 50 % d'entre elles ont une longueur égale ou inférieure à 0.4 m.

<sup>85</sup> Bordures de fosses en pierres sèches : SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 42, p. 63 et fig. 45, p. 66. Caveaux en pierre : JOMINI, *Fouilles*, pp. 26-27; BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 20, p. 158; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 152-155; SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 158, p. 187 (pierres sèches et tuiles). Caissons de *tegulae* : HARTMANN, *Grab eines Soldaten*; BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 22, p. 159; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 150-151; SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 155, p. 183; MUELLER, *Novaesium VII*, pp. 12-13. Caissons en dalles : SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 108-111, pp. 128-129.

<sup>86</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 15 : il est probable que toutes les sépultures à incinération de ce cimetière rural soient de simples fosses en pleine terre. Voir aussi DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 147-148 et SIMONETT, *Brugg-Aarauerstrasse*, p. 98.

<sup>87</sup> La tombe 36 est l'unique représentant du type I d de notre typologie : voir *infra*, p. 91.

<sup>88</sup> P. ex., les tombes 4, 11, 22, 24, 30, 31 et 33.

<sup>89</sup> P. ex., les tombes 2, 9, 13 et 25.

<sup>90</sup> P. ex., les tombes 0, 3, 5, 8, 12 et 21.

<sup>91</sup> P. ex., les tombes 23 et 35.

<sup>92</sup> P. ex., les tombes 1, 2, 5, 9, 10, 14, 26 et 35.

<sup>93</sup> Voir *infra*, p. 77.

<sup>94</sup> P. ex., les tombes 8, 23 et 31.

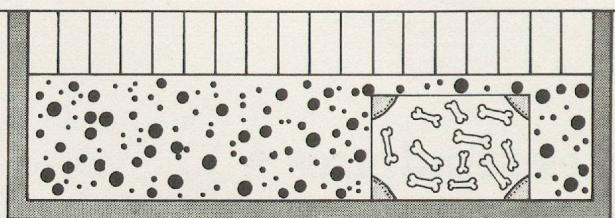
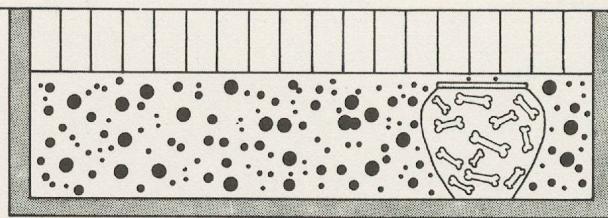
<sup>95</sup> P. ex., les tombes 9, 25 et 33.

<sup>96</sup> Voir *infra*, pp. 43 et fig. 23, p. 44.

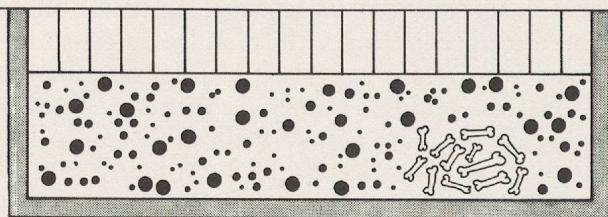
<sup>97</sup> A Courroux, la longueur (largeur ?) des tombes à urne varie entre 0.3 et 0.6 m. (moyenne : 0.47 m.), alors que celle des tombes sans urne oscille entre 0.25 et 0.45 m. (moyenne : 0.37 m.): MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 15. Voir aussi DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 163-165.

<sup>98</sup> Celle des tombes 0, 1, 2 et 35 en particulier.

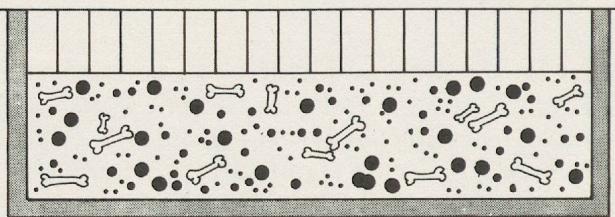
I a



I b



I c



I d

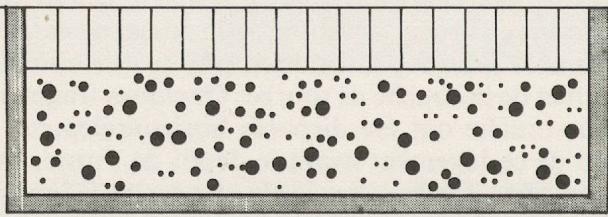


Fig. 12 : Avenches-Port. Coupes schématiques des sépultures à incinération du type I. En grisé, les parois rubéfiées de la fosse; hachures verticales: remplissage supérieur de la tombe; points noirs: vestiges de la crémation (cendres, charbons, offrandes primaires).

### 3.2. Détermination typologique des sépultures

Les typologies des sépultures à incinération préhistoriques et historiques, **basées sur les modes d'incinération et d'enfouissement des restes de la crémation**, sont presque exclusivement le fruit des travaux des archéologues allemands. Parmi ceux-ci, R. Nierhaus fut l'un des premiers à élaborer une typologie adaptée aux sépultures gallo-romaines<sup>99</sup>. Cette typologie a été reprise et complétée par d'autres, sans modifications majeures<sup>100</sup>. Ces remarques préliminaires expliquent l'usage, couramment

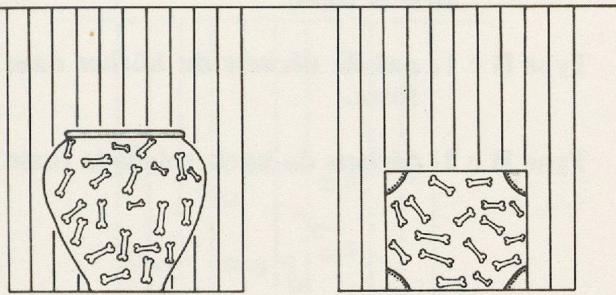
admis, d'une terminologie germanique, pour laquelle il est difficile de trouver des correspondants exacts dans notre langue. Le plus souvent conçues dans le cadre d'études consacrées à une nécropole particulière ou à une série de nécropoles à l'intérieur d'une aire géographique restreinte, les typologies existantes s'avèrent incomplètes et peu commodes à l'emploi. C'est la raison pour laquelle nous nous risquons à proposer une nouvelle classification des sépultures à incinération qui, tout en conservant la plupart des catégories déjà définies, permette l'introduction de quelques types nouveaux (dont certains ne sont, à notre connaissance, pas formellement attestés) et présente l'avantage de pouvoir être assez aisément enrichie au gré des recherches futures.

Les critères déterminants pour l'attribution d'une sépulture à une catégorie typologique peuvent être présentés sous la forme de plusieurs questions successives. La première permet de distinguer deux types généraux : l'incinération a-t-elle été effectuée au-dessus de la fosse de la sépulture ou sur une aire de crémation distincte (*ustrinum*) ?

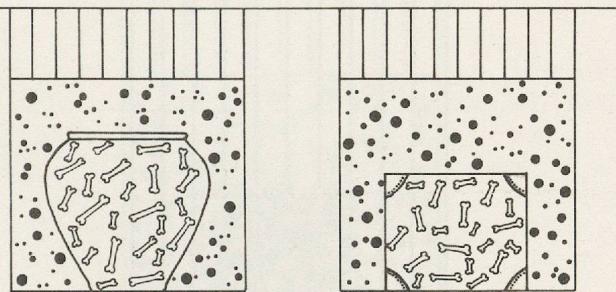
<sup>99</sup> NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 17-28; *idem*, *Bestattungssitten*, pp. 245 *sqq.*; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 92-99. On peut également signaler les travaux antérieurs de J. Kostrzewski et de R. von Uslar : KOSTRZEWSKI J., *Brandgrubengrab-Brandschüttungsgrab*, in M. Ebert (ed.), *Reallexikon der Vorgeschichte*, II, Berlin, 1924, pp. 122-124; USLAR (VON) R., *Westgermanische Bodenfunde des ersten bis dritten Jahrhunderts nach Christus aus Mittel- und Westdeutschland*, Berlin, 1938.

<sup>100</sup> En particulier par A. van Doerselaer (DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 99-110), par G. Müller (MUELLER, *Novaesium VII*, pp. 12-17) et par T. Bechert (BECHERT, *Zur Terminologie*). Voir aussi BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 21, p. 158.

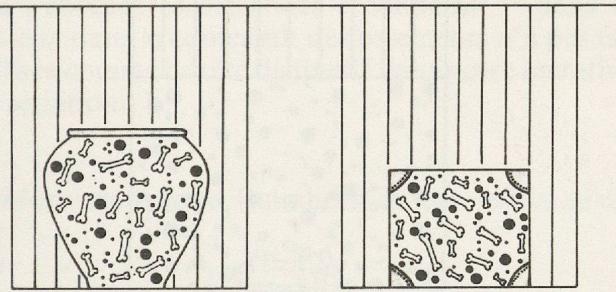
## II a 1



## II a 2



## II a 3



## II a 4

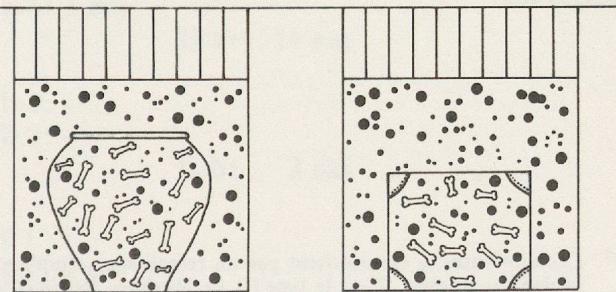


Fig. 13: Avenches-Port. Coupes schématiques des sépultures du type II a.

### Type I: l'incinération a été effectuée au-dessus de la fosse.

Ces sépultures se caractérisent par les grandes dimensions de la fosse ou de la surface de crémation, par de fortes traces de l'action du feu sur les parois et le fond de la structure (rubéfaction, vitrification) et par l'abondance des cendres et du charbon. *Bustum* est le terme latin désignant ce type de sépulture<sup>101</sup>. C'est aussi sous cette dénomination qu'on le retrouve dans la plupart des typologies<sup>102</sup>. Rarement attesté dans notre pays<sup>103</sup>, plus fréquemment dans les régions rhénanes<sup>104</sup>, ce type de sépulture présente un certain nombre de variantes: les ossements du défunt sont tantôt laissés en place, dispersés dans la fosse (type I c), tantôt prélevés et rassemblés dans un contenant attesté archéologiquement (type I a), voire réunis en concentration d'ossements (type I b)<sup>105</sup>. La tombe 36 constitue une variante originale du type I (type I d): les ossements du défunt ont été prélevés après l'incinération pour être déposés dans un endroit inconnu. Seuls demeurent dans la fosse les cendres du bûcher et les vestiges brûlés de nombreuses offrandes primaires<sup>106</sup>.

### Type II: l'incinération a été effectuée sur un *ustri-num* distinct.

Comme la précédente, cette catégorie de sépultures peut être subdivisée en plusieurs groupes (II a, II b, II c) en fonction du mode de prélèvement et de dépôt dans la tombe des restes brûlés du défunt (*Leichenbrand*). A l'intérieur de ces groupes, de nouvelles subdivisions sont possibles, en fonction

<sup>101</sup> FESTUS, *De significatu verborum*, ed. W.M. Lindsay, coll. Teubner, Leipzig, 1913, p. 29, s.v. *bustum*: «*Bustum* proprie dicitur locus, in quo mortuus est combustus et sepultus; [...]». Voir aussi DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 33-34.

<sup>102</sup> Voir NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 24-25; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 106-108; BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 158; MUELLER, *Novaesum VII*, pp. 14-17 (type A 4); BECHERT, *Zur Terminologie*, p. 256 (*Bustumbestattung*).

<sup>103</sup> BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 158; découverte récente à Windisch: AS, 9, 1986.1, p. 21. Une tombe monumentale du type *bustum*, mise au jour en 1966 à Augst près de la porte de l'Est, a été publiée récemment: BERGER (*et alii*), *Augster Osttor*.

<sup>104</sup> A Neuss, le *bustum* est le type le plus fréquemment signalé: MUELLER, *Novaesum VII*, pp. 14-17; voir aussi FREMERSDORF, *Köln-Müngersdorf*, pp. 84-85.

<sup>105</sup> Ce dernier type apparaît chez BECHERT, *Zur Terminologie*, p. 256 (*Bustum/Knochennest*). Le type I a est attesté par exemple à Neuss: les restes du défunt ont été prélevés et placés dans une urne, elle-même déposée dans la fosse avant sa fermeture: MUELLER, *Novaesum VII*, p. 17. A Augst, dans la tombe monumentale près de la porte de l'Est, les ossements ont été réunis dans un coffret de bois et enterrés dans une petite fosse creusée au cœur même de l'aire de crémation: BERGER (*et alii*), *Augster Osttor*.

<sup>106</sup> Voir *infra*, pp. 91 *sqq*. Au vu de l'absence quasi totale des ossements humains, cette structure ne mériterait plus *stricto sensu* l'appellation de sépulture; le terme d'*ustri-num* individuel semblerait *a priori* plus approprié. Seule son étroite parenté avec les représentants des types I a et I b nous amène à l'introduire malgré tout dans notre typologie. Des cas assez proches sont signalés par A. van Doorselaer: DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 108-110.

de la présence ou de l'absence des déchets du bûcher funéraire (*Brandschutt, Brandschüttung*)<sup>107</sup>.

**Type II a: les ossements du défunt sont réunis dans un contenant attesté archéologiquement (urne, caisson, ...<sup>108</sup>).**

**Type II a 1: pas de déchets du bûcher dans le contenant des ossements, ni dans la fosse<sup>109</sup>.**

**Type II a 2: déchets du bûcher dans la fosse, mais pas dans le contenant des ossements<sup>110</sup>.**

**Type II a 3: déchets du bûcher dans le contenant des offrandes, mais pas dans la fosse.**

**Type II a 4: déchets du bûcher dans le contenant des ossements et dans la fosse.**

**Type II b: les ossements du défunt sont réunis dans la fosse sans contenant attesté archéologiquement<sup>111</sup>.**

**Type II b 1: pas de déchets du bûcher dans la fosse.**

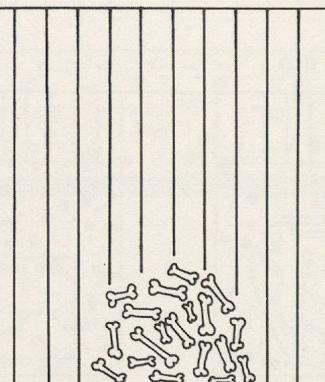
**Type II b 2: déchets du bûcher dans la fosse.**

**Type II c: les ossements du défunt sont dispersés dans la fosse.**

**Type II c 1: pas de déchets du bûcher dans la fosse.**

**Type II c 2: déchets du bûcher dans la fosse<sup>112</sup>.**

## II b 1



## II b 2

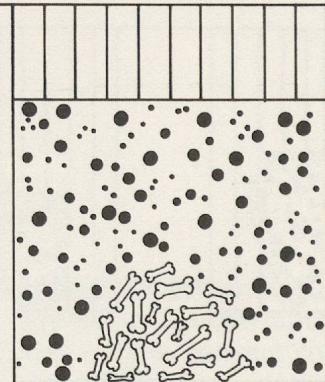


Fig. 14: Avenches-Port. Coupes schématiques des sépultures du type II b.

<sup>107</sup> Sont considérés comme déchets du bûcher funéraire les cendres et le charbon, ainsi que les vestiges des offrandes primaires (brûlées avec le défunt): voir NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, p. 17, n. 4. Bien que certaines tombes ne contiennent apparemment que l'un ou l'autre de ces types de déchets, nous avons préféré, par souci de clarté, renoncer à cette distinction dans notre classification.

<sup>108</sup> Nierhaus, par exemple, marque une distinction entre les tombes où l'urne est un récipient entier (type Ib 1) et celles où l'urne est un vase incomplet ou un fragment de céramique (type Ib 2): NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, p. 18. Nous avons préféré distinguer les sépultures où le contenant des ossements (que l'on peut éventuellement désigner par le terme d'ossuaire lat. : *ossuarium*) est attesté archéologiquement de celles où le contenant éventuel n'a laissé aucune trace. La nature du contenant (urne en céramique, en verre ou en pierre, caisse de bois, *imbrex*, ...) ne nous semble pas déterminante.

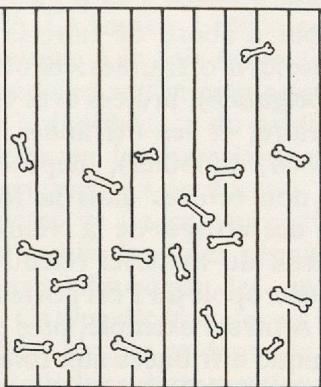
<sup>109</sup> C'est le type A 1 de Müller (*Ossuariengräber*): MUELLER, *Novaesium VII*, pp. 12-13. Il apparaît aussi sous la dénomination de *reines Urnengrab* dans BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 21, p. 158. Voir aussi BECHERT, *Zur Terminologie*, p. 256: *Urnengrab, Grube ohne Brandschutt*.

<sup>110</sup> Voir BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 21, p. 158. C'est le type A 2 de Müller: MUELLER, *Novaesium VII*, pp. 13-14. La dénomination de *Brandschüttungsgrab* est la plus fréquemment utilisée dans la littérature germanique pour ce type de tombe. Voir aussi BECHERT, *Zur Terminologie*, p. 256 (*Brandschuttgrab*). Au sens strict, le terme de *Brandschüttungsgrab* peut s'appliquer également à nos types II a 3, II a 4 et II b 2.

<sup>111</sup> Tombe à concentration d'ossements (*Knochenhaufen*, *Knochenlager*, *Knochennest*): voir BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 21, p. 158; BECHERT, *Zur Terminologie*, p. 256. Dans bien des cas, les restes du défunt ont dû être réunis dans une enveloppe périssable (bois, tissu, cuir).

<sup>112</sup> Ces sépultures se caractérisent par un remplissage cendreux, en général homogène. C'est le type III de Nierhaus (NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 23 *sqq.*; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 90 et 105-106) et le type A 3 de Müller (MUELLER, *Novaesium VII*, p. 14.). La dénomination de *Brandgrubengrab* est la plus fréquemment utilisée pour ce type de sépulture: voir BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, fig. 21, p. 158; BECHERT, *Zur Terminologie*, p. 256.

## II c 1



## II c 2

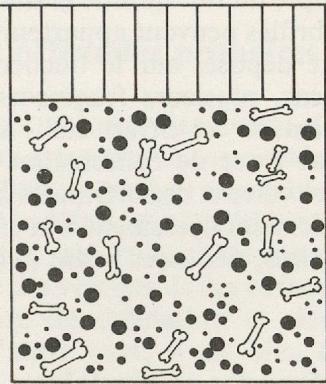


Fig. 15: Avenches-Port. Coupes schématiques des sépultures du type II c.

Comme dans les typologies existantes, la présence (ou l'absence) d'offrandes secondaires<sup>113</sup> dans la fosse et dans le contenant des ossements n'a pas été utilisée comme critère distinctif dans notre tentative de sériation.

### Tableau statistique (nombres de cas minimaux)

I a:	-	
I b:	-	
I c:	-	
I d:	1 cas	
	I:	1 cas
II a 1:	-	
II a 2:	4 cas	
II a 3:	-	
II a 4:	3 cas	
	II a:	11 cas
II b 1:	-	
II b 2:	-	
	II b:	2 cas
II c 1:	-	
II c 2:	9 cas	
	II c:	9 cas
	II:	32 cas

<sup>113</sup> Pour la distinction offrandes primaires / offrandes secondaires, voir *infra*, p. 26.

Pratiquement toutes les sépultures à incinération de la nécropole se caractérisent par la présence de déchets du bûcher funéraire dans la fosse. La quantité de cendres et de charbon varie sensiblement d'un cas à l'autre<sup>114</sup>, tout comme la densité des vestiges d'offrandes primaires<sup>115</sup>. Les tombes à urne (variante du type II a) sont minoritaires, représentant environ le tiers du total. Cette constatation semble rejoindre l'observation faite dans les régions rhénanes, où le nombre des tombes sans urne<sup>116</sup> dépasse celui des tombes à urne dans le courant du second siècle de notre ère<sup>117</sup>. A Courroux, toutefois, la proportion des tombes à urne augmente nettement au cours du temps<sup>118</sup>. La faible proportion des sépultures de ce type dans notre nécropole n'est donc pas forcément à mettre en relation avec la période de son utilisation. Les modes, les traditions régionales, ainsi que le niveau socio-économique des utilisateurs ont pu jouer un rôle déterminant, par ailleurs difficile à évaluer. Dans le cas de la nécropole du Port, en raison du faible nombre de sépultures clairement déterminées et de la courte durée d'utilisation du cimetière, il ne semble pas que l'on puisse faire ressortir, comme à Courroux, une évolution diachronique dans le mode d'enfouissement des vestiges de la crémation.

### 3.3. Les urnes funéraires

La plupart des urnes de la nécropole sont, conformément à la règle, des pots (formes hautes et fermées) en céramique commune grise (le plus souvent) ou claire. Celle de la tombe 14 est un gobelet à revêtement argileux, vraisemblablement de production locale<sup>119</sup>. Un emploi identique a été confié à plusieurs reprises à des récipients de ce type dans la nécropole de Courroux, à partir du milieu du second siècle<sup>120</sup>. Cette urne est la plus petite de notre cimetière : il est intéressant de relever qu'elle a servi à abriter les cendres d'un enfant de moins de dix ans. Dans la tombe 22, c'est un fond d'amphore *Gauloise 4* qui a servi au dépôt des cendres du défunt<sup>121</sup>. L'utilisation de fonds de récipients comme urnes cinéraires trouve des exemples dans de nombreuses nécropoles<sup>122</sup> et est en général considé-

<sup>114</sup> Le remplissage des tombes 1, 2, 5, 7, 10 et 22 en particulier est peu cendreux, à l'inverse de celui des tombes 0, 3, 12, 21, 23-26, 31, 34-36. D'une manière générale, la cendre et le charbon sont plus abondants dans les sépultures du type II c 2 (*Brandgrubengräber*).

<sup>115</sup> A titre d'exemple, comparer les tombes 8 (fig. 40, p. 59.) et 34 (fig. 93, p. 87).

<sup>116</sup> Il s'agit le plus souvent de sépultures des types I et II c 2. Voir par exemple MUELLER, *Novaesium VII*, pp. 12-17.

<sup>117</sup> Voir NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 21-22.

<sup>118</sup> 70-110 ap. J-C: 38,5 %

110-160 ap. J-C: 54 %

160-230/240 ap. J-C: 69 %

MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 20.

<sup>119</sup> Catal. 206.

<sup>120</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 18.

<sup>121</sup> Catal. 327. Voir *infra*, p. 73.

<sup>122</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 18; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 93 et 102. C'est le type Ib 2 de Nierhaus (urne = récipient incomplet) : NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, p. 18.

rée comme un indice de pauvreté. L'«urne» de la tombe 27 présente plusieurs caractéristiques particulières: tout d'abord, il s'agit d'une forme basse et ouverte<sup>123</sup>; d'autre part, le récipient porte de légères traces de l'action du feu: il n'est pas impossible qu'il ait été brûlé sur l'*ustrinum* avec le défunt, avant d'être prélevé intact et placé dans la fosse. Enfin, le remplissage du vase (un peu de cendre et de charbon et quelques rares os calcinés) est pratiquement identique à celui de la fosse où il est enfoui. Vu qu'il n'assume plus la fonction de contenant des ossements du défunt, ce récipient ne mérite sans doute plus la dénomination d'urne cinéraire et appartient plutôt au mobilier de la sépulture.

La présence d'un couvercle, destiné à protéger les restes du défunt, n'a pu être observée que dans la tombe 22: c'est un fond de cruche renversé qui remplaçait la fonction de couverture de l'urne. L'utilisation de récipients entiers (le plus souvent des écuelles) ou de fragments de vases comme couvercles est extrêmement fréquente<sup>124</sup>. L'urne de la tombe 0 n'était sans aucun doute pas couverte, tout comme celle de la tombe 27. La question reste ouverte en ce qui concerne les autres urnes, dont la partie supérieure a trop souffert du passage répété de la charrue.

Des fragments appartenant à plusieurs autres urnes cinéraires ont été découverts dans les niveaux superficiels de la fouille. La plupart de ces récipients appartenait à des sépultures totalement détruites par les labours. Parmi ce matériel, signalons la présence de deux ou trois urnes en verre, dont au moins deux appartiennent au type *Isings 67 b* ou *c*<sup>125</sup>. Ces récipients à fonction apparemment presque exclusivement funéraire sont fréquemment attestés dans les nécropoles gallo-romaines dès l'époque flavienne<sup>126</sup>. La présence d'une urne en verre est considérée en général comme un témoignage de la richesse d'une sépulture<sup>127</sup>. Le bol côtelé *Isings 3 a* de la tombe 1<sup>128</sup> a peut-être servi d'urne secondaire aux côtés de l'urne principale en céramique commune grise. Le piètre état de conservation de la sépulture et le manque de clarté de la documentation originale ne permettent toutefois pas de l'affirmer<sup>129</sup>.

### 3.4. Les offrandes

Il convient tout d'abord de faire la distinction entre deux catégories d'offrandes: les **offrandes primaires** (*Primärbeigaben*), brûlées avec le défunt sur le bûcher funéraire, et les **offrandes secondaires** (*Sekundärbeigaben*, mobilier), déposées intactes (en général) et non brûlées dans la fosse lors de l'enfouissement des vestiges de la crémation<sup>130</sup>. La plus grande partie du matériel retrouvé dans les sépultures de la nécropole du Port porte les traces de l'action du feu. A titre d'exemple, près de 90 % des pièces de céramique attribuées aux tombes ont été soumis à la flamme du bûcher<sup>131</sup>. Cette proportion est encore plus grande si l'on soustrait du total des pièces non brûlées le nombre des urnes funéraires et si l'on tient compte du fait qu'une grande partie des fragments non brûlés peuvent appartenir à des récipients ayant été déposés sur le bûcher. En effet, dans bien des cas, plusieurs fragments d'un vase ayant manifestement été offert sur l'*ustrinum* ne portaient aucune trace de combustion<sup>132</sup>. La plupart des objets en verre et des offrandes alimentaires (viande) appartiennent également à la catégorie des offrandes primaires, déposées avant la crémation.

#### 3.4.1. Les offrandes secondaires

Les offrandes secondaires sont donc rarissimes dans les sépultures de la nécropole. Si l'on fait abstraction de quelques urnes cinéraires, aucun récipient de céramique ou de verre n'a été découvert intact et non brûlé à l'intérieur d'une tombe. La tombe 0 comprenait peut-être, dans sa partie supérieure, deux ou trois pièces de terre sigillée non brûlées, mais il est possible que ces récipients aient été brisés intentionnellement avant d'être déposés dans la fosse ou juste à ce moment-là. Le sacrifice funéraire de céramique a été mis en évidence en particulier en Gaule septentrionale, sans que l'on puisse en expliquer la signification<sup>133</sup>. Le bol côtelé en verre

<sup>123</sup> L'«urne» est un bol à marli horizontal (catal. 254). L'usage de formes basses et ouvertes en guise d'urnes cinéraires trouve toutefois plus d'un exemple: 2 ou 3 coupes TS *Drag. 37* à Courroux: MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 18; l'utilisation d'écuelles est signalée par van Doorselaer: DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 101.

<sup>124</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 18; BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 158; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 101; SCHNURBEIN (VON), *Regensburg*, pp. 109-110. L'usage de pierres plates, de tuiles comme couvercles est également attesté: voir par exemple SIMONETT, *Brugg-Aarauerstrasse*, p. 98. Catal. 342-343.

<sup>126</sup> Voir p. ex. MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 53; ENGEL, *Domdidier*, p. 73; BRENOT (*et alii*), *les Bolards*, pl. 14-16. BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 158.

<sup>128</sup> Catal. 331.

<sup>129</sup> Voir *infra*, p. 47.

<sup>130</sup> MUELLER, *Novaesium VII*, p. 12. Les deux catégories d'offrandes sont parfois désignées par les termes d'**offrandes** (= offrandes primaires) et de **mobilier** (= offrandes secondaires): DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 111-112.

<sup>131</sup> Voir *infra*, tableau 15 b, p. 175. Sur l'ensemble du matériel céramique provenant du territoire de la nécropole (1382 formes complètes, bords et fonds), la proportion du matériel brûlé est supérieure à 80 %: voir *infra*, tableau 15 a, p. 174. A Courroux, les fragments non brûlés sont également largement minoritaires: MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 18. Les offrandes secondaires sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses dans les tombes à incinération du Tessin (SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder, passim*) et des régions rhénanes (à Neuss, par exemple: voir MUELLER, *Novaesium VII, passim*). On les trouve aussi bien dans les sépultures à urne que dans celles sans urne et même dans les tombes du type *bustum*.

<sup>132</sup> La même observation a été faite à Courroux: MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 18.

<sup>133</sup> DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 115-116 et 203-204; COULON G., *Les Gallo-romains. Au carrefour de deux civilisations*, Paris, 1985, p. 239; BERGER (*et alii*), *Augster Osttor*, p. 30 et n. 58.

de la tombe 1<sup>134</sup> est peut-être une pièce de mobilier, à moins qu'il ne s'agisse d'une urne cinéraire secondaire<sup>135</sup>. La tombe 3 est la seule sépulture à offrir un exemple à la fois original et assuré d'offrandes secondaires : à l'intérieur de la caisse en bois utilisée pour le dépôt des os du défunt, se trouvaient plusieurs outils en fer (une lame de scie pliée en deux, une herminette et des forces), ainsi qu'une clé du même métal<sup>136</sup>. La présence d'instruments de travail ou d'outils dans des sépultures trouve de nombreux exemples dans les nécropoles gallo-romaines<sup>137</sup>. Ce type d'offrandes est surtout répandu dans les vallées alpines et dans les campagnes ; on voit en général dans cette pratique la survivance d'une tradition funéraire celtique<sup>138</sup>.

### 3.4.2. Les offrandes primaires

L'immense majorité des objets découverts dans les sépultures appartient à cette catégorie. Reconstituer pour chaque tombe l'ensemble des offrandes brûlées avec le défunt sur l'*ustrinum* n'est pas chose aisée. En effet, sauf en quelques rares cas, seule une petite partie des vestiges de ces offrandes a été récoltée sur l'aire de crémation et déversée dans la fosse<sup>139</sup>. D'autre part, il est bien évident qu'une autre partie – impossible à estimer – des offrandes livrées aux flammes (les objets en bois, en cuir et en tissu, ainsi que la plus grande partie des offrandes alimentaires) échappe à nos inventaires. Si l'on ajoute encore le fait que bien des objets (en particulier le verre) sont fortement altérés par la combustion et si l'on rappelle une fois encore le piètre état de conservation de la plupart des tombes, on comprendra aisément pourquoi la plus grande prudence s'impose dans l'analyse du contenu des sépultures.

Dans presque tous les cas, les restes d'offrandes primaires ont été déversés pêle-mêle dans les fosses, souvent au milieu des restes du bûcher (cendres, charbon, clous). Dans plusieurs cas, ces vestiges se trouvaient plutôt dans la partie supérieure du remplissage : dans le cas de la tombe 0, en particulier, la plupart des fragments de céramique brûlés ont été répandus sur toute la surface de la fosse, après le dépôt de l'urne, au-dessus des restes cendreux du bûcher<sup>140</sup>. Signalons au passage que cette sépulture est, avec la tombe 35, l'une des très rares à avoir livré un matériel céramique presque complet, prélevé sur l'aire de crémation avec un soin peu con-

forme à la règle<sup>141</sup>. La densité des fragments d'offrandes dans la fosse varie considérablement d'un cas à l'autre : très forte dans les tombes 8 et 31 par exemple, elle est beaucoup plus faible dans les sépultures 26, 33 et 34, dont le remplissage est essentiellement constitué des cendres du bûcher. Dans les tombes à urne, les vestiges d'offrandes primaires sont en général répandus dans la fosse autour de l'urne et – pour autant que l'on puisse en juger, sur la base des exemples bien conservés – plutôt dans la partie supérieure du remplissage. Il arrive toutefois que l'on retrouve des fragments d'objets brûlés à l'intérieur de l'urne cinéraire : une fois encore, c'est la tombe 0 qui en fournit la meilleure illustration<sup>142</sup>. Dans presque tous les cas, quelques ossements animaux sont mêlés aux cendres du défunt à l'intérieur des urnes.

La tombe 36 (type I d) ne contient que des offrandes primaires, à savoir un riche lot de récipients en céramique, presque tous intégralement conservés. Au moment de la découverte, quelques vestiges d'offrandes alimentaires (ossements animaux) étaient encore collés au fond de certains d'entre eux. La plupart des fragments de ces vases étaient répandus dans la partie supérieure de la fosse, surtout dans la moitié méridionale de la structure<sup>143</sup>. Les vestiges retrouvés dans la sépulture ont manifestement été dérangés et déplacés avant la fermeture de la fosse, ce qui rend un peu hasardeux tout essai de reconstitution du bûcher funéraire et de l'emplacement original des vases sur ce dernier. La position des fragments de céramique dans la portion supérieure du remplissage, ainsi que l'absence quasi totale d'ossements humains à l'intérieur de la fosse peuvent néanmoins permettre d'imaginer le déroulement de la cérémonie de crémation en deux étapes distinctes : d'abord aurait eu lieu l'incinération du défunt et le prélèvement de ses cendres, suivis, dans un deuxième temps, de la combustion des offrandes<sup>144</sup>.

Dans le total des offrandes conservées, la céramique l'emporte de loin par le nombre. La vaisselle en verre est quant à elle beaucoup plus rare. Ces récipients sont avant tout destinés à recevoir les aliments solides et liquides offerts au défunt et brûlés avec lui. Les seuls vestiges découverts de ces offrandes alimentaires sont les ossements animaux, le plus souvent calcinés<sup>145</sup>. Les offrandes primaires autres que la vaisselle (bijoux, éléments de parure, flacons de parfum, objets en bronze, etc...) sont très peu fréquentes. La rareté de ces articles de luxe, également constatée à Courroux, peut être considérée comme un indice supplémentaire de la relative pauvreté des utilisateurs de la nécropole.

<sup>134</sup> Catal. 331.

<sup>135</sup> Voir *infra*, p. 48.

<sup>136</sup> Voir *infra*, pp. 51 sqq.

<sup>137</sup> Scie : SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 110, p. 129. Haches : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 72 et pl. 39 A/2; SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 59, p. 76; fig. 87, p. 106. Forces : SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder*, fig. 46, p. 67; fig. 155, p. 183; TSCHUMI, *Unterseen*, p. 68.

<sup>138</sup> BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 161.

<sup>139</sup> Voir *supra*, p. 14 et n. 80.

<sup>140</sup> Voir fig. 21, p. 43.

<sup>141</sup> Dans plusieurs autres sépultures bien conservées (par exemple, les tombes 31 et 34), les récipients ne sont représentés que par quelques fragments.

<sup>142</sup> Voir fig. 25, p. 45. La présence de fragments d'offrandes primaires – et même de pièces de mobilier – à l'intérieur de l'urne est fréquemment attestée : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 18-19; DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 112.

<sup>143</sup> Voir fig. 100, p. 93.

<sup>144</sup> Voir *infra*, p. 92.

<sup>145</sup> Voir *infra*, pp. 32-33.

### 3.4.3. La céramique<sup>146</sup>

Toutes les sépultures à incinération de la nécropole contiennent les vestiges brûlés de pièces de vaisselle offertes au défunt. Le nombre de récipients est extrêmement variable : par exemple, les tombes 12, 21 et 23 n'en contiennent qu'un ou deux, alors que les tombes 0, 35 et 36 en comptent plusieurs dizaines dans leurs inventaires, la moyenne se situant entre 8 et 10 vases par sépulture. La quantité et la qualité des pièces de vaisselle constituent les critères principaux dont nous disposons pour évaluer la richesse relative des sépultures et, de là, celle des défunt et de leurs familles. Cette évaluation doit évidemment être considérée avec la plus grande prudence : d'une

part, plusieurs inventaires, fortement perturbés, ne peuvent pas vraiment être pris en compte dans nos statistiques ; d'autre part, répétons-le, il est certain que, dans plusieurs cas, seule une petite partie des fragments de vases brûlés ont été déposés dans la fosse ; enfin, si les pièces de vaisselle de métal et de verre peuvent à juste titre être considérées comme des articles luxueux, il n'en va pas de même pour la terre sigillée lisse, très largement diffusée à l'époque de l'utilisation de notre cimetière.

La plupart des récipients représentés dans les inventaires sont à mettre en relation avec les denrées alimentaires solides et liquides offertes aux défunt en vue de leur séjour dans l'au-delà. Ce type d'analyse se heurte hélas à certaines difficultés : si la fonction de quelques types de récipients peut être

	amphores	cruches 1 anse	cruches 2 anses	petits pots / gobelets comm.	gobelets TS	coupes TS Drag 33	coupes TS Knorr 78	coupes et coupelles TS	coupes et coupelles TSI	coupes comm.	bols TS Drag 37	bols TSI Drack 21/22	plats / assiettes TS	plats / assiettes TSI	écuilles comm.	mortiers	pots à prov. et pots à cuire	faïselles	total	
tombe 0	1	1		1		1		7					1	1	7	1	3	25		
tombe 1	1	0-1	1	0-1			3-6	1-3			1-2	1-2	0-4	2	0-1	1	12-24			
tombe 2		1		1				2			1	1	2		1-2	1	10-11			
tombe 3		1		3				8			3	1-2	6	1	1	1	24			
tombe 4		1		1				1					1	1		1	6			
tombe 5		1		0-2	0-1		2	1-2	1				2-3		1-2		8-14			
tombe 6								1	0-1			0-1	1-2			0-1	3-6			
tombe 7	1	2		1-2			2-4	0-1			3	2-3	3		1		16-20			
tombe 8	3	1	3				3	4				2		3	2	1	22			
tombe 9								0-1				0-2					0-3			
tombe 10	0-1	1		1-3			2-4				1	0-2	3			0-2	9-17			
tombe 11	0-1			0-1			0-1				1	0-2	0-2	1		3-9				
tombe 12				0-1										1		1-2				
tombe 13		1						1	0-1				0-1				2-4			
tombe 14		1		0-3							0-1				1		2-6			
tombe 15																	0-2			
tombe 16													0-1	0-1			1-2			
tombe 17		1		0-1													0-1			
tombe 20	2		2-3				2-4				1	3		1			11-14			
tombe 21														1			1			
tombe 22				0-1													0-1			
tombe 23															1		1-2			
tombe 24	0-1																0-2			
tombe 25				2		1		0-1				0-2		2			5-7			
tombe 26	1		1	1								1					4			
tombe(s) 27/29	3	0-1	3-4	0-1				1-2			0-1	1	0-1	0-1	1-2			9-17		
tombe 28	1-2						4-6				0-1	3	1	1				10-15		
tombe 30	0-1														0-1	0-2				
tombe 31	2	1	2		1							2		1			9			
tombe 33			3-4		1	0-1					0-1	1	0-1				5-9			
tombe 34	1		2		1		1					1					6			
tombe 35	1	3		2		1	4	1			1	1	2	3	2	2	23			
tombe 36	1	2	2		1	4		4			1		5	9	1	2	32			
pièces	5-8	27-31	6-7	28-43	1-2	10-12	1	46-61	9-16	1	1	13-15	12-23	44-58	8-9	26-32	2	10-14	3	260-340
tombes	5-8	17-20	5-6	15-21	1-2	7-9	1	15-19	6-9	1	1	9-10	9-16	16-23	5-6	15-18	2	7-10	2	

Fig. 16 : Avenches-Port. Tableau de répartition morphologique des offrandes céramiques dans les sépultures à incinération de la nécropole.

<sup>146</sup> Voir fig. 16, p. 28.

déterminée avec une certaine assurance (cruches, écuelles, mortiers, faisselles, pots à provisions, etc...), il n'en va pas de même pour d'autres pièces de vaisselle dont la morphologie est plus ambiguë. Il n'est pas rare que des auteurs attribuent à certaines formes de récipients une fonction qu'elles ne peuvent manifestement pas assumer<sup>147</sup>.

La plupart des formes hautes rencontrées dans les sépultures sont à mettre en relation avec l'offrande et la consommation de boissons. Les **amphores vinaires**, rarement attestées dans les sépultures gallo-romaines de nos régions<sup>148</sup>, sont représentées par 5 (8) exemplaires<sup>149</sup>. Il s'agit dans presque tous les cas d'amphores vinaires à fond plat et à pied annulaire, importées de Gaule Méridionale<sup>150</sup>. Ces récipients apparaissent en général dans les inventaires particulièrement riches<sup>151</sup>, ce qui nous amènent à les considérer comme des offrandes funéraires relativement luxueuses. Les **cruches à une ou deux anses** sont nettement plus fréquentes. On en compte 34 (38) exemplaires, répartis dans 20 (21) sépultures, c'est-à-dire dans plus de la moitié des inventaires<sup>152</sup>. Les cruches à une anse sont de loin les plus fréquentes, mais les exemplaires pourvus de deux anses ne sont pas rares<sup>153</sup>. Près de la moitié des sépultures contient une seule cruche, mais l'inventaire des tombes les plus riches en compte souvent deux ou trois, ou même quatre exemplaires<sup>154</sup>.

Une autre catégorie de récipients liée à la consommation de boisson est largement représentée dans les sépultures de la nécropole : les **gobelets**. Ces récipients sont présents dans 16 (22) tombes. Leur nombre total est de 29 (45)<sup>155</sup>. En général au nombre de un à trois par inventaire, ces récipients sont presque

toujours, comme les cruches, des produits de fabrication locale ou régionale, parfois revêtus d'un vernis argileux. L'association des cruches et des gobelets dans les sépultures gallo-romaines a été souvent mise en évidence<sup>156</sup>. La nécropole du Port n'échappe pas à la règle, puisque les inventaires comprenant au moins un récipient de ces deux types sont au nombre de 14 (18). Il est intéressant de noter que les nombres de cruches et de gobelets dans chaque tombe sont en général identiques ou très voisins.

La fonction de vases à boire n'est pas assumée exclusivement par les gobelets. Certains types de **coupes** et de **coupelles** en terre sigillée (d'importation et d'imitation) semblent avoir joué ce rôle dans quelques inventaires. Les coupes *Drag. 33*, en particulier, peuvent être assurément attribuées à cette catégorie fonctionnelle. Dans la tombe 36, par exemple, dans laquelle on ne trouve aucun gobelet en céramique commune, les vases à boire sont représentés par quatre coupes *Drag. 33* et un gobelet *Déchelette 72*. Si la coupe *Knorr 78* de la tombe 35 mérite également l'appellation de vase à boire, il n'en va pas de même pour la plupart des petits récipients en TS et TSI. Il paraît en effet indéfendable, pour d'évidentes raisons morphologiques, de considérer, par exemple, les coupes et coupelles de la plupart des services de table de la Graufesenque (*Drag. 35, 42 et 46*) comme des récipients destinés à la consommation de boissons<sup>157</sup>. Bien qu'une certaine prudence s'impose dans toute détermination de la fonction d'un récipient, il semble bien que la plupart de ces petits récipients aient été destinés avant tout à la présentation de certains mets, en particulier des sauces. Près de deux tiers des sépultures de la nécropole contenaient au moins une pièce appartenant à cette catégorie morphologique, abondamment représentée dans la plupart des nécropoles gallo-romaines<sup>158</sup>. De nombreux inventaires en comptaient même jusqu'à 7 ou 8 exemplaires<sup>159</sup>. Ces récipients sont le plus souvent des produits importés (TS gauloise), mais les pièces de fabrication locale, imitant certains de ces types (essentiellement le type *Drag. 35*), sont également représentées dans plus d'une sépulture.

D'autres récipients ont pu assumer dans les tombes une fonction, sinon identique, tout au moins assez proche de celle de ces coupes : les **bols**. Nous avons arbitrairement réunis dans cette catégorie toute une série de vases de morphologie et de qualité variables, que les archéologues germanophones ont pris l'habitude de désigner par le terme de *Schüsseln*. Il s'agit de formes basses (dont le rapport hauteur/diamètre maximal est souvent proche de 1/2), en général ouvertes, souvent d'assez grandes dimen-

<sup>147</sup> Par exemple, il paraît peu logique de considérer les types *Drag. 35, 36 et 42 (services A et D)* de la terre sigillée lisse comme des vases à boire : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 85.

<sup>148</sup> Aucun exemplaire n'a été découvert dans les tombes de Courroux et d'Allschwil. A Augst-Rheinstrasse, trois ou quatre amphores vinaires et au moins une amphore à huile figurent dans les inventaires des sépultures : TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, p. 45. La tombe monumentale de la porte de l'Est à Augst recelait au moins trois amphores vinaires *Dressel 2-4* : BERGER (*et alii*), *Augster Osttor*, pp. 32-34.

<sup>149</sup> Le premier chiffre et celui placé entre parenthèses donnent respectivement les nombres minimal et maximal d'exemplaires représentés.

<sup>150</sup> Du type *Gauloise 4* ; catal. 325-328.

<sup>151</sup> Par ex., dans les tombes 0, 1, 7, 35 et 36.

<sup>152</sup> A Neuss, les tombes sans cruche(s) sont nettement minoritaires : MUELLER, *Novaesium VII*, p. 20 ; à Augst-Rheinstrasse, la moitié des inventaires recèle au moins un récipient de ce type : TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, pp. 42-43 ; à Courroux, la proportion est tout-à-fait comparable : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 84-85. Les cruches sont également nombreuses à Neu-Allschwil (ETTLINGER/SCHMASSMANN, *Neu-Allschwil*, p. 196) et à Cannstatt, où la plupart d'entre elles sont des offrandes secondaires : NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 37-38.

<sup>153</sup> La même observation a été faite à Allschwil : ETTLINGER/SCHMASSMANN, *Neu-Allschwil*, p. 196.

<sup>154</sup> L'offrande au défunt de plusieurs cruches est rare à Courroux et à Cannstatt, beaucoup plus fréquente à Augst-Rheinstrasse (TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, p. 42) et à Neuss (MUELLER, *Novaesium VII*, p. 20). A Neuss, les sépultures contenant trois cruches (à 1 ou 2 anses) sont assez nombreuses, surtout dès le milieu du second siècle.

<sup>155</sup> Les gobelets sont également fréquents à Courroux (MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 84-85), mais plus rares à Augst-Rheinstrasse et à Cannstatt.

<sup>156</sup> A Courroux, en particulier : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 84-85. Voir aussi : MUELLER, *Novaesium VII*, p. 20.

<sup>157</sup> Ce type d'erreurs est répandu dans la littérature consacrée aux sépultures gallo-romaines : voir *supra*, n. 147.

<sup>158</sup> Voir par exemple MARTIN-KILCHER, *Courroux*, fig. 22, p. 85 ; TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, p. 38.

<sup>159</sup> Les tombes 0, 1(?), 3, 8 et 36.

sions et parfois dotées d'un pied annulaire. Ces bols sont représentés dans près de la moitié des inventaires (12 à 17 cas), à raison d'un ou deux exemplaires par sépulture. Un nombre de récipients supérieur est toutefois assuré dans quelques rares cas (tombes 3, 7 et 35). Parmi les formes de terre sigillée attestées dans nos inventaires, seul le vase à décor moulé *Drag. 37* de la tombe 35 appartient à cette catégorie. Signalons au passage que les pièces de sigillée ornée sont assez rares dans les sépultures gallo-romaines de nos régions<sup>160</sup>. Dans la nécropole du Port, elles ne représentent guère que 3 % du total des vases de terre sigillée attribués aux tombes<sup>161</sup>. Nous avons également introduit dans la catégorie des bols les types *Drack 21* et *22* de la TSI. Ces récipients, sans prototypes dans le registre de la terre sigillée, sont attestés dans 8 ou 9 tombes (12 à 14 pièces). On ne peut exclure que certains de ces vases aient été destinés à la consommation de boissons. Sur ce point encore, nous en sommes réduits aux conjectures. Plus de la moitié (61 %) des bols figurant dans les inventaires sont des pièces de céramique commune de production vraisemblablement locale, caractérisées par une remarquable homogénéité morphologique<sup>162</sup>. Il s'agit en effet dans presque tous les cas de récipients à fond plat, à marli horizontal, légèrement retombant ou incurvé<sup>163</sup>. Ces vases sont représentés dans 11 (17) sépultures, à raison d'un ou deux exemplaires par inventaire. Ils devaient le plus souvent être utilisés pour la présentation d'aliments solides. La présence du marli interdit en tout cas de les considérer comme des vases à boire.

La dernière grande catégorie de vaisselle de table est celle des **plats, assiettes et écuelles**<sup>164</sup>, elle aussi le plus souvent destinée à la présentation des aliments solides. Les termes de *plats* et *d'assiettes* désignent pour nous des formes basses d'un diamètre supérieur à 15 cm.<sup>165</sup>, caractérisées par la présence d'un pied annulaire. Il s'agit toujours de produits en terre sigillée lisse ou, beaucoup plus rarement, de pièces de fabrication locale ou régionale, s'inspirant de ces produits importés (TSI). Nous désignons par le terme d'*écuelles* les formes basses d'un grand diamètre, à fond plat, appartenant essentiellement au registre morphologique de la céramique commune

claire. Les plats et les assiettes TS apparaissent dans 16 (23) inventaires. On en trouve en général 1 ou 2 représentants par sépultures, mais les tombes les plus riches en contiennent jusqu'à 7 (tombe 0). Les formes similaires de la TSI sont nettement moins fréquentes (5-6 cas). Les écuelles figurent presque aussi souvent que les plats et les assiettes TS dans les inventaires (15-18 cas), mais leur nombre n'est supérieur à deux que dans la tombe 36 (9 exemplaires !)<sup>166</sup>. Relevons que la présence de plats et d'assiettes dans une sépulture n'exclut pas celle d'écuelles, et inversement. La distribution par tombe de ces catégories de formes basses est très variable, puisque le nombre d'exemplaires oscille entre un seul<sup>167</sup> et 14<sup>168</sup>. Les inventaires les plus riches en contiennent en général au moins quatre.

D'autres pièces de vaisselle, plus rares, apparaissent parfois dans les inventaires, le plus souvent représentées par un seul exemplaire: les **pots à cuire**<sup>169</sup> et les **pots à provisions** sont peu fréquents, de même que les **mortiers**, qui ne se signalent que par deux exemplaires<sup>170</sup>. L'inventaire des tombes 8 et 36 comprend respectivement un et deux **moules à fromage** (faisselles), très rarement attestés dans les sépultures.

En conclusion, si l'on tente, comme cela a été fait à Courroux<sup>171</sup>, de déterminer les associations de récipients les plus fréquentes, on observe que près de la moitié des inventaires se caractérise par la présence conjointe d'au moins une pièce des principales catégories morphologiques que nous avons distinguées (**cruche/gobelet/cope-coupelle/plat-assiette-écuelle**). D'autre part, certaines des sépultures les plus riches contiennent de véritables **services de sigillée**, comprenant plusieurs pièces<sup>172</sup>. Un service 4 pièces presque complet figure dans les inventaires des tombes 0 (*service E* de la Graufesenque) et 3 (*service A*). Le matériel de la tombe 36 comprend, quant à lui, quatre plats et assiettes *Drag. 18/31*, quatre coupes *Drag. 33* et quatre coupelles du *service D*. D'une manière générale, on remarque que le nombre de pièces de vaisselle offertes aux défunt est extrêmement variable: plusieurs sépultures n'en contiennent qu'un ou deux, alors que les plus riches en comptent parfois plus d'une vingtaine! La richesse relative des offrandes céramiques nous permet-elle d'estimer, par simple déduction, la richesse relative

<sup>160</sup> La proportion d'inventaires dans lesquelles figurent des pièces de TS ornée est inférieure à 10 % à Courroux, à Allschwil et à Augst-Rheinstrasse, ainsi que dans la plupart des nécropoles des provinces gauloises. S. Martin-Kilcher signale quelques rares exceptions dans les provinces rhénanes, en Rhétie et dans le Norique: MARTIN-KILCHER, *Courroux*, fig. 20, p. 81. La rareté de la vaisselle ornée n'est donc sans doute pas à considérer comme un indice de la pauvreté d'une nécropole.

<sup>161</sup> Voir *infra*, tableau 4, p. 161. La proportion sur l'ensemble de la sigillée provenant du territoire de la nécropole est encore plus faible: voir *infra*, tableau 3, p. 160.

<sup>162</sup> Voir *infra*, tableau 14, p. 172-173.

<sup>163</sup> Catal. 232-256.

<sup>164</sup> Voir *infra*, tableau 14, p. 172-173.

<sup>165</sup> Le diamètre minimal des plats est en général fixé arbitrairement entre 18 et 20 cm., mais la délicate distinction fonctionnelle entre plats et assiettes est, dans notre cas, sans importance: voir à ce propos PAUNIER, *Genève*, p. 25.

<sup>166</sup> Une riche sépulture de Neuss n'en comptait pas moins de 17!: MUELLER, *Novaesium VII*, p. 20.

<sup>167</sup> Dans les tombes 12, 21 et 26 par exemple.

<sup>168</sup> Dans la tombe 36.

<sup>169</sup> P. ex., la marmite tripode de la tombe 0; catal. 157.

<sup>170</sup> Les mortiers, qui trahissent «*l'adoption d'habitudes culinaires romaines*» (PAUNIER, *Genève*, p. 38), sont très rares, sinon absents, dans les nécropoles rurales de Courroux et d'Allschwil (ETTLINGER/SCHMASSMANN, *Neu-Allschwil*, p. 197). Ils sont par contre assez fréquents à Neuss (MUELLER, *Novaesium VII*, pl. 12/132.9-10; pl. 13/133.13-14; et *passim*).

<sup>171</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 84-87.

<sup>172</sup> La présence dans des sépultures de services complets, rangés le plus souvent par paire ou par multiple de deux, est signalée par A. van Doorselaer: DOORSELAER (VAN), *nécropole*, pp. 116-117; voir aussi MUELLER, *Novaesium VII*, pl. 17-19/192.

des défunts ? Répétons-le, une certaine prudence s'impose dans ce type de réflexion. D'autres paramètres peuvent avoir leur importance, comme nous l'avons déjà souligné<sup>173</sup>.

La proportion de récipients en terre sigillée sur l'ensemble du matériel céramique attribué aux sépultures est de 37.9 %<sup>174</sup>. 60 à 80 % des sépultures ont livré au moins un récipient en TS lisse. Cette proportion est supérieure à celle mesurée dans la plupart des nécropoles à incinération gallo-romaines de nos régions et des pays rhénans<sup>175</sup>. Peut-on considérer ce pourcentage comme un indice de la relative richesse de la nécropole du Port ? Evitons là encore de tirer des conclusions hâtives de ces chiffres. D'une part, cette vaisselle sigillée est, à l'époque de l'utilisation du cimetière, une production de grande série, très largement diffusée et qu'on ne peut en aucun cas considérer comme une vaisselle de luxe. D'autre part, la cité d'Avenches, comme la plupart des villes et des grands *vici*, devait être un important centre de distribution et de diffusion de ces produits d'importation<sup>176</sup>. Il ne faut pas oublier non plus que les importations de terre sigillée commencent à diminuer sensiblement depuis le milieu du second siècle, partiellement remplacées par une production locale de vaisselle de table vernissée d'excellente qualité. Ces récipients à revêtement argileux sont encore relativement rares dans les sépultures de la nécropole<sup>177</sup> : l'utilisation du cimetière semble cesser juste avant que cette production nouvelle n'envahisse le marché local.

#### 3.4.4. Le verre

Les récipients en verre, dont la valeur marchande est sans aucun doute nettement supérieure à celle de la terre sigillée, sont particulièrement rares dans la nécropole du Port, nettement moins fréquents qu'à Courroux, par exemple<sup>178</sup>. Si l'on fait abstraction des vestiges d'urnes funéraires déjà mentionnés<sup>179</sup> et du bol côtelé *Isings 3a* de la tombe 1<sup>180</sup>, presque

tous les fragments retrouvés dans les tombes appartiennent à des offrandes brûlées et refondues sur le bûcher funéraire<sup>181</sup>. Cette remarque explique la forte proportion de fragments non identifiables dans les inventaires. La présence d'au moins un récipient en verre est assurée dans une dizaine de sépultures. Certaines tombes riches en contenaient plusieurs : la tombe 1 (2 pièces), la tombe 35 (3 pièces) et la tombe 31 (environ une demi-douzaine). Le récipient le plus fréquemment attesté est la **bouteille** de section carrée *Isings 50*<sup>182</sup>. La tombe 35 en contenait deux exemplaires, complètement refondus. Outre les deux **bols** côtelés *Isings 3* des tombes 1 et 12, un seul vase à boire a pu être identifié, dans la tombe 5<sup>183</sup>. La présence de **balsamaires** et de **flacons à parfum (aryballes)** n'est signalée que dans la tombe 31 (sépulture d'une femme adulte)<sup>184</sup>.

#### 3.4.5. La vaisselle de bronze

Les pièces de vaisselle de bronze sont des objets de luxe, très rares dans les tombes gallo-romaines. Une seule trouvaille de ce type est signalée à Courroux<sup>185</sup>. Un fond de coupe à pied annulaire a été découvert dans le secteur de la nécropole du Port, dans les niveaux superficiels<sup>186</sup>.

#### 3.4.6. Les bijoux et les éléments de parure

D'une façon générale, les bijoux et les éléments de parure ne sont guère fréquents à l'époque romaine dans les sépultures à incinération de nos régions<sup>187</sup>. Les **fibules** sont d'habitude les objets de ce type les plus souvent représentés dans les inventaires<sup>188</sup>. Dans la nécropole du Port, toutefois,

<sup>173</sup> Voir *supra*, p. 27.

<sup>174</sup> Voir *infra*, tableau 2, p. 159. Elle est de 42.2 % sur le total des pièces recueillies sur le territoire de la nécropole. Voir *infra*, tableau 1, p. 158.

<sup>175</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 80 et fig. 20, p. 81.

<sup>176</sup> Presque toutes les sépultures de la nécropole d'Augst-Rheinstrasse contiennent au moins un vase en terre sigillée. Plusieurs en recevaient même plus d'une vingtaine ! : TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, pp. 38-39. Dans la nécropole du Port, certaines tombes riches contiennent une quinzaine de récipients TS (tombes 0, 3 et 36).

<sup>177</sup> Ils constituent 4.5 % et 6.8 % de l'ensemble des récipients provenant respectivement des tombes à incinération et de l'ensemble du territoire occupé par la nécropole ; voir *infra*, tableaux 1 et 2, pp. 158-159.

<sup>178</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 51-58. Les offrandes de verre sont très abondantes au Tessin (SIMONETT, *Tessiner Gräberfelder, passim*) et dans les riches nécropoles gallo-romaines du Nord des Alpes : voir par exemple BRENOT (*et alii*), *les Bolards*, pl. 14-19.

<sup>179</sup> Voir *supra*, p. 26.

<sup>180</sup> Catal. 331 ; voir *supra*, p. 26.

<sup>181</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 57.

<sup>182</sup> Catal. 353.

<sup>183</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 89.

<sup>184</sup> A Augst-Rheinstrasse, 3 des 21 tombes à incinérations contenaient une fibule : TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, p. 46. A Courroux, la proportion est presque identique : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 63.

pas un seul exemplaire assuré n'a été retrouvé ! Les anneaux sont représentés par deux exemplaires, dont l'un est incomplet : l'un provient de la tombe 10<sup>189</sup>, alors que la seconde trouvaille<sup>190</sup> ne peut plus être rattachée à une sépulture<sup>191</sup>. Le petit objet en bronze de la tombe 36, déformé par la chaleur<sup>192</sup>, est peut-être un **bouton** ayant appartenu à une pièce de vêtement du défunt. Signalons enfin la présence dans le riche matériel de la tombe 3 d'une perle en pâte de verre<sup>193</sup>. Ce type d'objet, assez fréquemment attesté isolément dans les sépultures, est considéré par certains comme une amulette protectrice plutôt que comme un véritable élément de parure<sup>194</sup>.

### 3.4.7. Les pièces de jeux

Un **jeton** en os<sup>195</sup> appartient au riche lot d'offrandes de la tombe 31. Ces pièces de jeu sont fréquemment signalées dans des sépultures<sup>196</sup>. Un fragment de **dé à jouer**, orné de cercles concentriques incisés, a également été découvert dans le secteur de la nécropole, mais il ne peut plus être rattaché à une sépulture.

### 3.4.8. Les objets liés au culte des défunts

Le dépôt rituel d'une **monnaie** sur le bûcher funéraire ou dans la fosse (la fameuse *obole à Charon*) est régulièrement attesté dans toutes les nécropoles gallo-romaines<sup>197</sup>. Parmi la petite dizaine de monnaies découvertes sur le territoire de la nécropole, seules quatre peuvent être attribuées à une sépulture. Les pièces sont malheureusement en fort mauvais état, en général à peine identifiables. Certaines d'entre elles, qui portent les traces de l'action du feu, sont manifestement des offrandes primaires, recueillies sur l'*ustrinum* après la crémation.

Le dépôt dans la tombe d'une **lampe à huile**, destinée à *procurer le repos éternel au défunt et à écar-*

*ter les mauvais esprits et les démons de sa tombe*<sup>198</sup>, est fréquent dans les régions les plus romanisées et surtout, semble-t-il, dans les zones de forte présence militaire romaine, sur le *limes* et à proximité des camps de l'armée<sup>199</sup>. Dans les nécropoles connues du territoire helvétique, les lampes sont plutôt rares<sup>200</sup>. Au port d'Avenches, une seule lampe en terre cuite a été découverte dans une sépulture<sup>201</sup>. Il s'agit encore une fois d'une offrande primaire, brûlée sur le bûcher.

Un problème plus délicat est celui des fameux **cloches magiques**, dont la présence énigmatique dans des sépultures est signalée en particulier par A. van Doorselaer<sup>202</sup>. Il s'agit en général de clous isolés, souvent de très grandes dimensions, ou de groupes de clous disposés de façon organisée à l'intérieur de la tombe. La fonction rituelle de ces clous serait d'*empêcher les mauvais esprits de quitter la tombe pour aller tourmenter les membres vivants de la famille*<sup>203</sup>. Certaines tombes de la nécropole du Port comprennent effectivement dans leur inventaire un clou isolé, dont le format impressionnant n'autorise guère à les attribuer à l'installation de la litière et du bûcher funéraires<sup>204</sup>. Certains de ces objets pourraient être des clous de charpentier (naval?), ce qui, bien sûr, n'exclut pas la possibilité d'une fonction secondaire apotropaïque. La plupart des autres pièces de clouterie et des ferrures découvertes dans les sépultures<sup>205</sup> proviennent des cercueils, des litières funéraires, des bûchers ou même d'éventuels coffres en bois brûlés sur l'*ustrinum*. Les inventaires des tombes 26 et 36 comprennent en outre une petite poignée de minuscules **cloches à souliers** à tête hémisphérique ou conique<sup>206</sup>.

### 3.4.9. Les ossements animaux

Si certains types de récipients tels que les amphores et les faisselles permettent d'identifier une petite partie des offrandes alimentaires brûlées sur le bûcher (vin, fromage), les seuls vestiges conservés

<sup>189</sup> Anneau de bronze ; catal. 351.

<sup>190</sup> Intaille brûlée ; catal. 384.

<sup>191</sup> Quelques anneaux en bronze et en fer appartiennent aux inventaires des sépultures de Courroux et d'Augst-Rheinstrasse : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 69 ; TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, pp. 46-47.

<sup>192</sup> Catal. 352.

<sup>193</sup> Catal. 348.

<sup>194</sup> NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, p. 49 ; MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 89.

<sup>195</sup> Catal. 349.

<sup>196</sup> Une tombe de Courroux contenait un jeu complet de 24 pièces : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pl. 22/7 a-b. Trois jetons semblables au notre proviennent d'une tombe à urne d'Augst-Rheinstrasse : TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, pl. 2/10-12.

<sup>197</sup> A Augst-Rheinstrasse, une tombe sur trois contenait une monnaie de bronze : TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, p. 46 ; la proportion est plus faible à Courroux (MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 73-74) et à Cannstatt (NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 50-51). Voir aussi : DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 123-124.

<sup>198</sup> DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 120. Voir aussi MENZEL, *Lampen*.

<sup>199</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 91 ; MUELLER, *Novaesium VII*, p. 20 ; SCHNURBEIN (VON), *Regensburg*, pp. 54-72.

<sup>200</sup> Aucun exemplaire n'a été découvert à Allschwil : ETTINGER/SCHMASSMANN, *Neu-Allschwil*, p. 197. A Courroux, seuls 2 % des sépultures contenaient une lampe : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 91. Ces offrandes sont plus fréquentes à Brugg-Aarauerstrasse, ce que l'on peut expliquer sans doute par la proximité du camp de Vindonissa.

<sup>201</sup> Dans la tombe 0 ; catal. 330.

<sup>202</sup> DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 122. Voir aussi : NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 48-49 ; MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 90 ; PAUNIER, *Genève*, p. 286.

<sup>203</sup> DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 122.

<sup>204</sup> P. ex., catal. 379-380.

<sup>205</sup> Presque toutes les sépultures contiennent un ou plusieurs clous, parfois plusieurs dizaines. La tombe 36 (*bustum*) en compte, quant à elle, près de 90 exemplaires !

<sup>206</sup> Catal. 381-382. La découverte de clous de ce type est régulièrement signalée dans les nécropoles gallo-romaines : DONATI (*et alii*), *Solduno*, p. 137 ; MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 90.

de ces denrées sont les ossements animaux. Au total, près d'un millier de fragments ont été recueillis dans la plupart des sépultures à incinération de la nécropole. La plupart d'entre eux sont calcinés ou carbonisés. La viande, elle aussi, appartient presque exclusivement à la catégorie des offrandes primaires. Il est évident que seule une petite partie de ces vestiges a été prélevée sur l'*ustrinum*, sans doute fortuitement, en même temps que les restes du défunt et les fragments d'offrandes brûlées. Quelques ossements animaux apparaissent presque toujours au milieu des restes humains, en particulier à l'intérieur des urnes, mais on les trouve surtout dispersés dans les fosses, au milieu des restes du bûcher.

L'étude de ces vestiges a été confiée à Claude Olive du Laboratoire d'archéozoologie du Museum d'histoire naturelle de Genève, qui nous en a aimablement communiqué les résultats (voir *infra, appendix II*, pp. 195 *sqq.*). L'identification des vestiges osseux s'est avérée difficile en raison de leur calcination et de leur forte fragmentation. La proportion des restes déterminés permet toutefois d'établir un tableau statistique général tout à fait représentatif. Les chiffres figurant dans ce tableau concernent l'ensemble des fragments attribués aux sépultures.

Porc:	191	57.9 %
Bœuf:	100	30.3 %
Chèvre/mouton:	19	5.8 %
Oiseaux:	13	3.9 %
Chien:	5	1.5 %
Batraciens:	1	—
Mollusques:	1	—
Total des restes identifiés:	330	100.0 %
Total des restes non identifiés:	606	
Total des restes:	936	

Le **porc** arrive largement en tête de la liste. Il apparaît dans presque toutes les sépultures où la présence d'offrandes carnées a été observée. A Courroux, les ossements de porc sont proportionnellement encore plus abondants<sup>207</sup>. Le **bœuf** est également bien représenté avec près d'un tiers des fragments<sup>208</sup>. On notera, comme à Courroux, l'absence du **cheval**, très rare à Augst-Rheinstrasse (un cas), mais largement représenté dans la nécropole des Bolards<sup>209</sup>. Signalons encore la présence exceptionnelle et touchante d'un **volatile** non domes-

tique (pie? geai?) dans la tombe d'un jeune enfant de moins de dix ans.

Conformément à ce que l'on peut observer dans les autres nécropoles et dans les habitats gallo-romains, une très large proportion de la viande consommée ou offerte au défunt provient d'animaux domestiques, surtout de jeunes individus.

L'étude particulière des restes animaux de chaque tombe est présentée brièvement dans le catalogue des sépultures<sup>210</sup>.

### 3.5. La datation des sépultures (brève étude du matériel céramique)

Parmi les objets susceptibles de livrer des indications relatives à la période d'utilisation de la nécropole, les **monnaies** mises au jour dans ce secteur ne nous sont pas d'une grande utilité. D'une part seules quatre d'entre elles peuvent être attribuées à une sépulture<sup>211</sup>; les autres proviennent des niveaux superficiels perturbés. D'autre part, la plupart des monnaies sont fortement corrodées et presque illisibles; à l'exception de deux sesterces frappés sous Hadrien — dont l'un appartient à l'inventaire de la tombe 36 —, aucune n'a pu être attribuée au règne d'un empereur. Si quelques pièces appartiennent manifestement au 1er siècle ap. J-C, aucune n'est postérieure à la seconde moitié du siècle suivant. La faible proportion de monnaies identifiées n'est pas un trop lourd handicap: si elles fournissent parfois un *terminus post quem* bienvenu, il n'est pas rare que la date de frappe soit antérieure de plusieurs dizaines d'années à celle du dépôt de la pièce dans la sépulture<sup>212</sup>.

La datation des tombes de la nécropole est donc essentiellement basée sur l'étude de l'abondant matériel céramique réuni dans les inventaires. Cette analyse se heurte à plus d'une difficulté: d'une part, la **terre sigillée ornée**, qui fournit en général les meilleures indications chronologiques, est extrêmement rare dans la nécropole; les pièces les plus utiles appartiennent donc au registre de la **terre sigillée lisse**. D'autre part, si certaines études récentes ont permis d'affiner la chronologie du matériel du 1er siècle dans nos régions<sup>213</sup>, il n'en va pas de même pour les périodes plus récentes. Non seulement les ensembles homogènes postérieurs à l'époque flavienne sont rares (notamment à Avenches), mais on observe également, dès cette époque, l'importation et la fabrication locale d'une vaisselle de table dont les types morphologiques perdurent longtemps, sans évolution significative. Enfin, le matériel céra-

<sup>207</sup> Environ 79 % des fragments déterminés: MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 222-226. Le porc est également largement dominant à Augst-Rheinstrasse: TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, p. 48.

<sup>208</sup> Les restes de bovidés sont extrêmement rares à Courroux et à Augst-Rheinstrasse. A Avenches même, une statistique effectuée sur la base des vestiges osseux de l'*insula 16 Est* montre une assez nette prédominance du bœuf sur le porc dans la première moitié du 1er siècle ap. J-C. Dans la seconde moitié du siècle, le nombre d'individus est presque égal pour les deux espèces: BOEGLI H. (*et alii*), *Insula 16 Est. Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/1966*, in BPA, 21, 1970/1971, p. 38.

<sup>209</sup> Les ossements d'équidés y sont même majoritaires: BRENOT (*et alii*), *les Bolards*, p. 159.

<sup>210</sup> Voir *infra*, pp. 43 *sqq.*

<sup>211</sup> Tombes 3 (catal. 386), 11 (catal. 391), 17 (catal. 392) et 36 (catal. 394).

<sup>212</sup> Voir par exemple MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 74: une même tombe de Courroux a livré un *as* d'Hadrien (119-124/125) et une frappe augustéenne!

<sup>213</sup> En particulier: SCHUCANY, *Baden*; RYCHENER, *VITUDURUM 1*; RYCHENER/ALBERTIN, *VITUDURUM 2*.

	Drag 35 Service A	Drag 36 Service A	Service A ou D	Service D	Service C	Service E	Service F	Drag 22/23	Drag 46 (= service C)	Drag 33	Drag 18/31	divers	Drack 15 A	Drack 14	Drag 42	Drack 21	Drack 22 var.
tombe 0					2	11	1									1	
tombe 1	0-1	0-2		1-2		2							1-3	2		1-2	
tombe 2	1	0-2			1											1	
tombe 3	6	6		1				1								3	
tombe 4		0-1											1	1			
tombe 5	1	1-2		1					0-1	1			1-2				
tombe 7	1-3	0-1			2			1				1	0-1		2	1	
tombe 8	1				1				1				3	3	1		
tombe 10	2			1-2	0-1		0-1				1					1	
tombe 11		0-1	0-1							0-1				1		1	
tombe 13	1									0-1			0-1				
tombe 20	1-3	1				2	1										
tombe 25		0-1		0-1						1							
tombe 26		1								1							
tombe 28	1-2	2			3	1		0-1				1	2				
tombe 31			1								1	1					
tombe 34																	
tombe 35		1			6							4	4	1 DECH. 72			1
tombe 36		1			4												

mique d'Avenches est encore assez mal connu, à l'exception des cruches, des mortiers et des productions locales à revêtement argileux<sup>214</sup>.

A quelle époque doit-on placer l'utilisation de la nécropole? L'examen des tableaux statistiques de la terre sigillée<sup>215</sup> permet quelques observations. La plupart des produits de Gaule Méridionale les plus fréquents au 1er siècle, en particulier dans la seconde moitié de cette période, sont absents ou très rares au Port<sup>216</sup>. Ces types sont encore largement diffusés au début de l'époque flavienne, comme le montre l'inventaire du dépôt de céramique d'Oberwinterthur, détruit sous le règne de Vespasien (vers 70/75)<sup>217</sup>. L'absence des coupes *Drag. 27*, souvent attestées dans des sépultures du milieu et de la seconde moitié du 1er siècle<sup>218</sup>, mais assez rares dès le début du siècle suivant, est particulièrement intéressante du point de vue chronologique.

Les pièces des services de vaisselle créés à la Graufesenque entre le milieu du 1er siècle et l'époque flavienne représentent à elles seules plus de 70 % des

Fig. 17: Avenches-Port. Tableau de répartition typologique de la terre sigillée (TS) et des imitations de terre sigillée (TSI) dans les sépultures à incinération de la nécropole.

vases de TS lisse attribués aux sépultures<sup>219</sup>. La diffusion de ces services dans nos régions n'est pas antérieure à l'époque flavienne<sup>220</sup>, et ils n'envahissent véritablement les marchés qu'à la fin du 1er et dans la première moitié du 2ème siècle. Les pièces du *service A* (*Drag. 35* et *36*) dominent très largement ces productions<sup>221</sup>. Leur importation commence peu après le milieu du 1er siècle et se poursuit sans interruption au moins jusque vers la fin de la période antonine. Les coupes *Drag. 35* sont déjà abondantes à l'époque flavienne<sup>222</sup>, mais elles figurent encore très souvent dans des ensembles de la période antonine<sup>223</sup>. Le *service B* (*Hermet 28*), produit à la Graufesenque entre 70 et 100, est une variante éphémère du *service A*. Si quelques rares exemplaires ont été mis au jour sur le territoire de la nécropole<sup>224</sup>, aucun n'a pu être attribué à une sépulture. Le *service C* (*Curle 15* et *Drag. 46*), créé sous

<sup>214</sup> ROTH-RUBI, *Krüge*; GUISAN, *mortiers Avenches*; KAENEL, *Aventicum I*.

<sup>215</sup> Voir *infra*, tableaux 3 et 4, pp. 160-161.

<sup>216</sup> En particulier, les coupes *Drag. 27*, *Drag. 22/23*, *Drag. 24/25* et les plats et assiettes *Drag. 18* et *Drag. 15/17*.

<sup>217</sup> Dans ce dépôt, les coupes TS les plus fréquentes sont les types *Drag. 27* (64 %) et *Drag. 22/23* (24.2 %), alors que les plats et assiettes *Drag. 18* dominent très largement leur catégorie (86.9 %): EBNOETHER/ESCHENLOHR, *Oberwinterthur*, p. 253. Signalons qu'à Oerlingen, dans un ensemble clos de la période 90-150 ap. J-C, le type *Drag. 27* n'est plus représenté: ROTH-RUBI, *Stutheien*, pp. 14-15.

<sup>218</sup> Voir par exemple: TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, pl. 4/2-3; MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 24.

<sup>219</sup> VERNHET, *services Graufesenque*; voir fig. 18, p. 35.

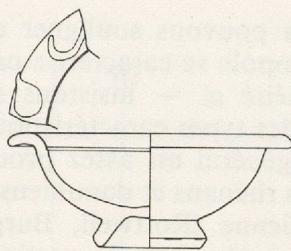
<sup>220</sup> Ils sont, par exemple, totalement absents dans le dépôt d'Oberwinterthur, détruit vers 70/75 ap. J-C: EBNOETHER/ESCHENLOHR, *Oberwinterthur*, p. 253.

<sup>221</sup> Catal. 7-21; 54-74.

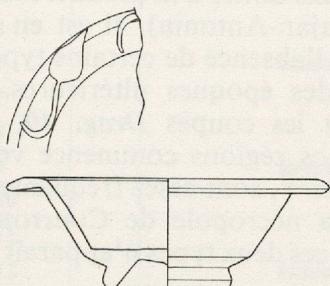
<sup>222</sup> Voir par exemple: TOMASEVIC, *Augst-Rheinstrasse*, pl. 4/4. Le type est rarement attesté dans les ensembles de la période Claude-Néron réunis par C. Schucany: SCHUCANY, *Baden*. Il est totalement absent du dépôt d'Oberwinterthur.

<sup>223</sup> Voir par exemple MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 25-26 et n. 33.

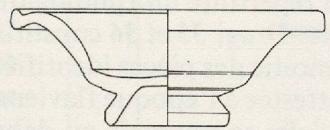
<sup>224</sup> Catal. 75.



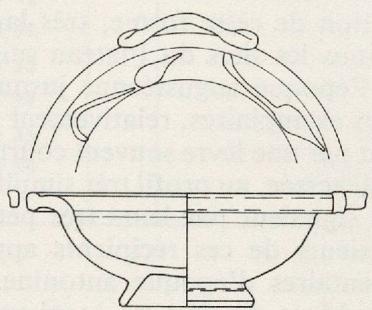
Service A



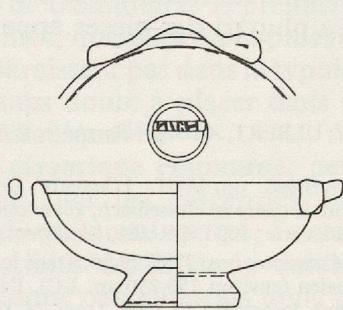
Service B



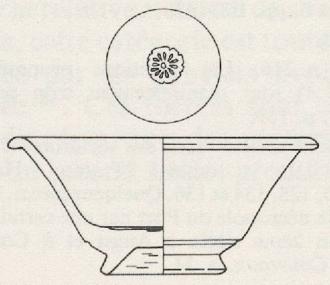
Service C



Service D



Service E



Service F

Fig. 18 : Coupes des six services de la Graufesenque : service A : catal. 67 ; service B : d'après PAUNIER, *Genève*, N° 216 ; service C : d'après catal. 88 ; service D : catal. 85 ; service E : catal. 101 ; service F : catal. 103.

le règne de Domitien et caractéristique de la première moitié du 2ème siècle, est nettement plus fréquent<sup>225</sup>. La production du *service D* (Drag. 42)<sup>226</sup> est datée par A. Vernhet de la seconde moitié du 1er siècle. Or, s'il est souvent signalé dans des ensembles d'époque flavienne, on le rencontre aussi assez régulièrement à l'époque antonine<sup>227</sup>. Néanmoins moins fréquentes que celles du service A, les pièces du *service D* sont néanmoins bien représentées dans le matériel de la nécropole, tout comme celles du *service E* (de forme hémisphérique et à rebord vertical)<sup>228</sup>, dont la fabrication à la Graufesenque est située par A. Vernhet entre le début de l'époque flavienne et le premier tiers du second siècle (environ 70-100/130)<sup>229</sup>. Enfin, le *service F*, produit entre 90 et 150, ne se signale à notre attention que par quelques rares exemplaires<sup>230</sup>. Le principal problème posé par ces services est celui de leur provenance. En effet, s'ils ont tous été créés et produits en grande série à la Graufesenque jusqu'à l'époque antonine, la plupart de ces types ont été empruntés et exportés au 2ème siècle par d'autres ateliers du Sud, du Centre, voire de l'Est de la Gaule<sup>231</sup>. Par exemple, la production du *service E* à Lezoux était déjà attestée par quelques signatures de potiers d'époque antonine (*Bonoxus, Marcellinus, Severus, etc...*<sup>232</sup>) : la tombe 20 a livré une assiette de ce service portant la signature du potier *Criciro*, dont l'activité à Lezoux est attestée pendant les règnes de Trajan et d'Hadrien<sup>233</sup>. Malheureusement, les pièces de ce service sont les seules à comporter une estampille sur le fond, et encore est-elle souvent analphabétique. Les coupelles du *service D* de la tombe 36<sup>234</sup>, caractérisées par un marli et un rebord très courts, des parois épaisses et un vernis rouge-orangé assez brillant, appartiennent sans doute aux productions d'un atelier de Gaule Centrale. Dans la tombe 0 (Trajan), tous les récipients de sigillée (*service E, Curle 15, Hofheim 10*) sont manifestement

<sup>225</sup> Catal. 26-30 ; 88-91.

<sup>226</sup> Catal. 22-25 ; 76-87. Il s'agit également d'une variante du *service A*, dont le marli incurvé, presque toujours orné de feuilles d'eau à la barbotine, est terminé par un petit rebord vertical : VERNHET, *services Graufesenque*, p. 19.

<sup>227</sup> Quatre coupelles de ce service sont signalées notamment dans l'inventaire de la tombe 36 (Antonin - Marc Aurèle).

<sup>228</sup> Catal. 31-38 ; 94-102. Les pièces de ce service sont absentes de la plupart des anciennes typologies (Dragendorff, Hermet, Ritterling). Les coupes et les assiettes sont souvent (en particulier dans OSWALD/PRYCE, *introduction*, pl. 54) curieusement considérées comme des variantes du type 42 de la typologie de Dragendorff : voir par exemple : BEMONT/JACOB (dir.), *La terre sigillée*, fig. 6, p. 147.

<sup>229</sup> VERNHET, *services Graufesenque*, p. 19.

<sup>230</sup> Catal. 39 ; 103-105.

<sup>231</sup> La plupart de ces types appartiennent en particulier aux répertoires des officines de Lezoux et des Martres-de-Veyres : BEMONT/JACOB (dir.), *La terre sigillée*, fig. 1, p. 140 (Lezoux) et fig. 5-6, pp. 146-147 (Martres-de-Veyre) ; voir aussi : TERRISSE, *Martres-de-Veyres*, p. 69 et fig. 29-31. Malheureusement, les formes de sigillée lisse produites par ces divers ateliers, du Centre en particulier, sont peu étudiées et encore mal connues.

<sup>232</sup> VERNHET, *services Graufesenque*, p. 27, n. 30 ; VERTET/BET, *Une tombe d'enfant*, fig. 7, p. 99.

<sup>233</sup> Catal. 36.

<sup>234</sup> Catal. 84-87 (Antonin - Marc Aurèle).

des importations de Gaule Méridionale, sauf l'assiette du service *F*<sup>235</sup>, dont la pâte et le vernis trahissent une autre origine. En général, le seul examen visuel des pièces ne saurait permettre de déterminer leur provenance, d'autant plus que l'aspect des pâtes et des vernis a été le plus souvent fortement altéré par la combustion. Seule une analyse minéralogique et chimique autoriserait à se prononcer sur ce point. En conclusion, si la grande majorité de ces produits provient sans doute de Gaule Méridionale, une certaine proportion de ces pièces – difficile à évaluer – appartient aux productions d'autres officines, de Gaule Centrale probablement.

D'ailleurs, la plupart des autres types de TS lisse attestés dans la nécropole appartiennent à cette deuxième vague d'importation. Les plus fréquents sont les plats et les assiettes *Drag. 18/31*<sup>236</sup> et les coupes *Drag. 33*<sup>237</sup>. A l'exception de la coupe *Hofheim 10/Drag. 33* de la tombe 0<sup>238</sup>, aucun des représentants de ces deux types n'appartient au registre morphologique des officines de la Gaule Méridionale. Les plats et les assiettes *Drag. 18/31* présentent tous un profil proche des quatre exemplaires de la tombe 36, portant tous la signature d'un potier de Lezoux ou de ses environs<sup>239</sup>. Si les assiettes *Drag. 15/17* sont totalement absentes du matériel de la nécropole, nous pouvons toutefois relever la présence de quelques rares exemplaires d'un type plus récent, appelés par certains *Drag. 15/31* ou *31*, qui correspond à l'évolution au 2ème siècle du type *Drag. 15/17*. Un exemplaire complet, portant la signature du potier de Lezoux *Reburrus* (Antonin-Commode), a été mis au jour, sans que l'on puisse l'attribuer à une sépulture<sup>240</sup>. A Genève, cette variante semble plus fréquente que le type *Drag. 18/31*<sup>241</sup>. Les indications d'ordre chronologique fournies par la coupe *Drag. 33* sont minimes, puisque ce type est attesté jusqu'à la fin du 3ème siècle, sinon plus tard encore. Les exemplaires de la nécropole du Port appartiennent probablement tous à l'époque antonine. Les pièces signées de la tombe 36 (Antonin-Marc Aurèle) sont des produits d'officines de Gaule Centrale<sup>242</sup>.

En conclusion, nous pouvons souligner que la terre sigillée de la nécropole se caractérise par une remarquable homogénéité et – insistons sur ce point – par la rareté des types caractéristiques du 1er siècle. Son faciès général est assez proche de celui des sites militaires rhénans et danubiens occupés dès l'époque flavienne (Rottweil, Burghöfe, Straubing, etc...<sup>243</sup>). La plus grande partie de ce matériel appartient sans doute à la première moitié du second siècle (Trajan-Antonin). Il est en effet intéressant de relever l'absence de certains types de TS caractéristiques des époques ultérieures. Les assiettes *Drag. 32* et les coupes *Drag. 40*, dont l'importation dans nos régions commence vers le milieu du second siècle<sup>244</sup>, sont assez fréquentes dès cette époque dans la nécropole de Courroux<sup>245</sup>. Aucun exemplaire de ces deux types n'apparaît dans nos inventaires.

Un rapide survol des autres catégories de céramique confirme le diagnostic fondé sur l'examen de la terre sigillée. La TSI de la nécropole se caractérise par la pauvreté de son répertoire morphologique<sup>246</sup>. Les imitations des types *Drag. 35* et *36* constituent à elles seules plus de la moitié des pièces identifiées<sup>247</sup>. Leur fabrication est attestée à l'époque flavienne<sup>248</sup>, mais tout indique qu'elle se poursuit au début du 2ème siècle<sup>249</sup>. Les bols carénés *Drack 21* sont également bien représentés dans les tombes de la nécropole<sup>250</sup>. La fabrication de cette forme, très largement diffusée sur tous les sites du Plateau suisse, est attestée depuis l'époque augustéenne jusqu'au second siècle<sup>251</sup>. Nos exemplaires, relativement tardifs, se caractérisent par une lèvre souvent courte et épaisse, fortement déversée, au profil très simplifié. Certaines pièces se signalent par leurs très petites dimensions<sup>252</sup>. Plusieurs de ces récipients appartiennent à des inventaires d'époque antonine: la tombe 36 (Antonin-Marc Aurèle) en contient un exemplaire<sup>253</sup>, tout comme les tombes 0 et 3 d'époque trajanienne<sup>254</sup>. La plupart des pièces apparaissent

<sup>235</sup> PLANCK, *Arae Flaviae I*; ULBERT, *Aislingen-Burghöfe*; WALKER, *Straubing*.

<sup>236</sup> NIERHAUS, *Bad Cannstatt*, pp. 56-57. L'assiette *Drag. 32* n'apparaît pas encore dans le camp de Hesselbach, abandonné peu après le milieu du second siècle: ROTH-RUBI, *Stutheien*, p. 26.

<sup>237</sup> MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 27 et 29-30. Dans le matériel de la villa de Stutheien (environ 150-250 ap. J-C), l'assiette *Drag. 32* (13 ex.) domine largement le type *Drag. 31* (3 ex.): ROTH-RUBI, *Stutheien*, p. 22.

<sup>238</sup> Voir *infra*, tableaux 5 et 6, pp. 162-163.

<sup>239</sup> Catal. 116-121; 123-135.

<sup>240</sup> PAUNIER, *Genève*, p. 216. Les datations proposées par W. Drack (types 14-15 A) sont manifestement trop précoces: DRACK, *TS-Imitation*, p. 159.

<sup>241</sup> Plusieurs exemplaires sont attestés dans des sépultures d'époque antonine, notamment dans la tombe 8 (Trajan - Hadrien): catal. 116, 120, 121, 125, 128, 134 et 136. Quelques pièces, caractérisées comme celles de la nécropole du Port par une certaine lourdeur, sont attestées au 2ème siècle à Augst et à Courroux: MARTIN-KILCHER, *Courroux*, p. 31.

<sup>242</sup> Catal. 138-153.

<sup>243</sup> PAUNIER, *Genève*, pp. 216-217; ROTH-RUBI, *Stutheien*, p. 31.

<sup>244</sup> Catal. 149, 152-153.

<sup>245</sup> Catal. 149.

<sup>246</sup> Catal. 142, 148, 152-153.

<sup>235</sup> Catal. 39.

<sup>236</sup> Catal. 40-48.

<sup>237</sup> Catal. 106-113.

<sup>238</sup> Catal. 106.

<sup>239</sup> Catal. 40; 42-44. Nous avons délibérément renoncé à la délicate et peu claire distinction entre les types *Drag. 18/31* et *31*, qui correspondent à deux stades d'évolution successifs de la forme originelle *Drag. 18* du répertoire de la Gaule Méridionale: OSWALD/PRYCE, *introduction*, pl. 45-47. Nous préférons désigner toutes les pièces représentées au Port, caractéristiques du second siècle, par l'appellation de *Drag. 18/31*. La forme *Drag. 18*, typique du 1er siècle, se distingue aisément de nos exemplaires par le fait que la cassure de la paroi et du fond est plus proche du bord que du pied du récipient. Les plats du dépôt de céramique d'Oberwinterthur, appelés *Drag. 18/31* par les auteurs de l'article, correspondent encore, selon nous, à l'appellation traditionnelle *Drag. 18*: EBNOETHER/ESCHENLOHR, *Oberwinterthur*, fig. 5, p. 253.

<sup>240</sup> Catal. 50.

<sup>241</sup> PAUNIER, *Genève*, N° 210-211. Dans le matériel du début du 3ème siècle de la Tour-Baudet (Genève), étudié par M.-A. Haldimann, le type *Drag. 15/31* est largement majoritaire.

<sup>242</sup> Catal. 107-108.

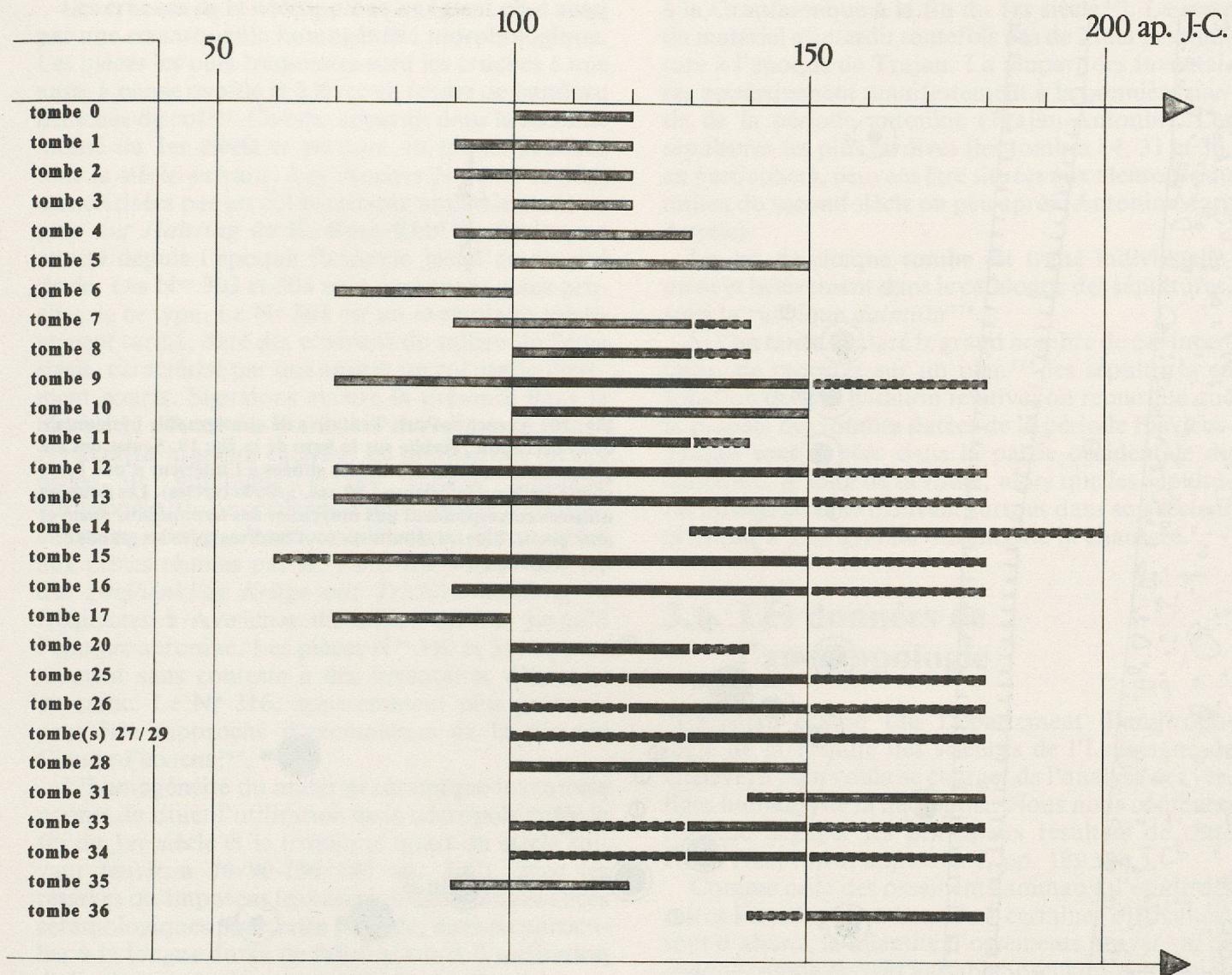


Fig. 19: Avenches-Port. Datation des principales sépultures à incinération de la nécropole.

sent dans des sépultures que l'on peut situer entre le règne de Domitien et le premier tiers du second siècle. Enfin, quelques types plus rares – dont certains n'apparaissent pas dans la typologie de W. Drack – sont sans doute à placer dans la même fourchette chronologique<sup>255</sup>.

La céramique commune, nettement moins bien connue que les catégories précédentes dans la période qui nous occupe, fournit peu d'indications susceptibles d'affiner la datation des sépultures. Nous nous contenterons donc d'un bref survol, en commençant par les pots et les gobelets. Caractérisée par la relative richesse de son répertoire morphologique, cette catégorie est toutefois assez largement dominée par les gobelets ovoïdes, à courte lèvre déversée<sup>256</sup>. Ces formes sont déjà très proches de celles du répertoire des ateliers locaux qui, dès le milieu du second siècle, produiront une vaisselle de

table de très belle qualité, vernissée et décorée<sup>257</sup>. Si plusieurs de ces gobelets possèdent un revêtement argileux (le plus souvent mat et peu adhérent), la plupart ne sont pas décorés, souvent simplement profilés d'une cannelure ou d'un ressaut externe à la hauteur de l'épaule. Trois petits gobelets<sup>258</sup> se signalent par la finesse de leurs parois et par la présence d'un revêtement mat; l'un d'eux est orné de guilloches. Ces trois récipients appartiennent à des inventaires du premier tiers du second siècle. Les pots et les gobelets à revêtement brillants décorés sont encore relativement rares dans le matériel de la nécropole<sup>259</sup>. Le gobelet N° 206 présente un profil et un type de décor qui n'est pas sans exemple dans la première moitié du deuxième siècle. Les autres pièces sont également à situer à l'époque antonine, probablement vers le milieu ou dans la seconde moitié du siècle. La faible proportion de ces productions

<sup>255</sup> Il s'agit de coupes imitant les types *Drag. 42* (catal. 136) et *Drag. 33* (catal. 137), d'une assiette *Curle 15* (catal. 122), d'un bol à collarète inspiré du type *Curle 11* (catal. 156) et de bols hémisphériques proches du type *Drack 22* (catal. 154-155).

<sup>256</sup> Voir p. ex. catal. 174-185.

<sup>257</sup> KAENEL, *Aventicum I*.

<sup>258</sup> Catal. 171, 172 et 207.

<sup>259</sup> Catal. 201-206 et 212.

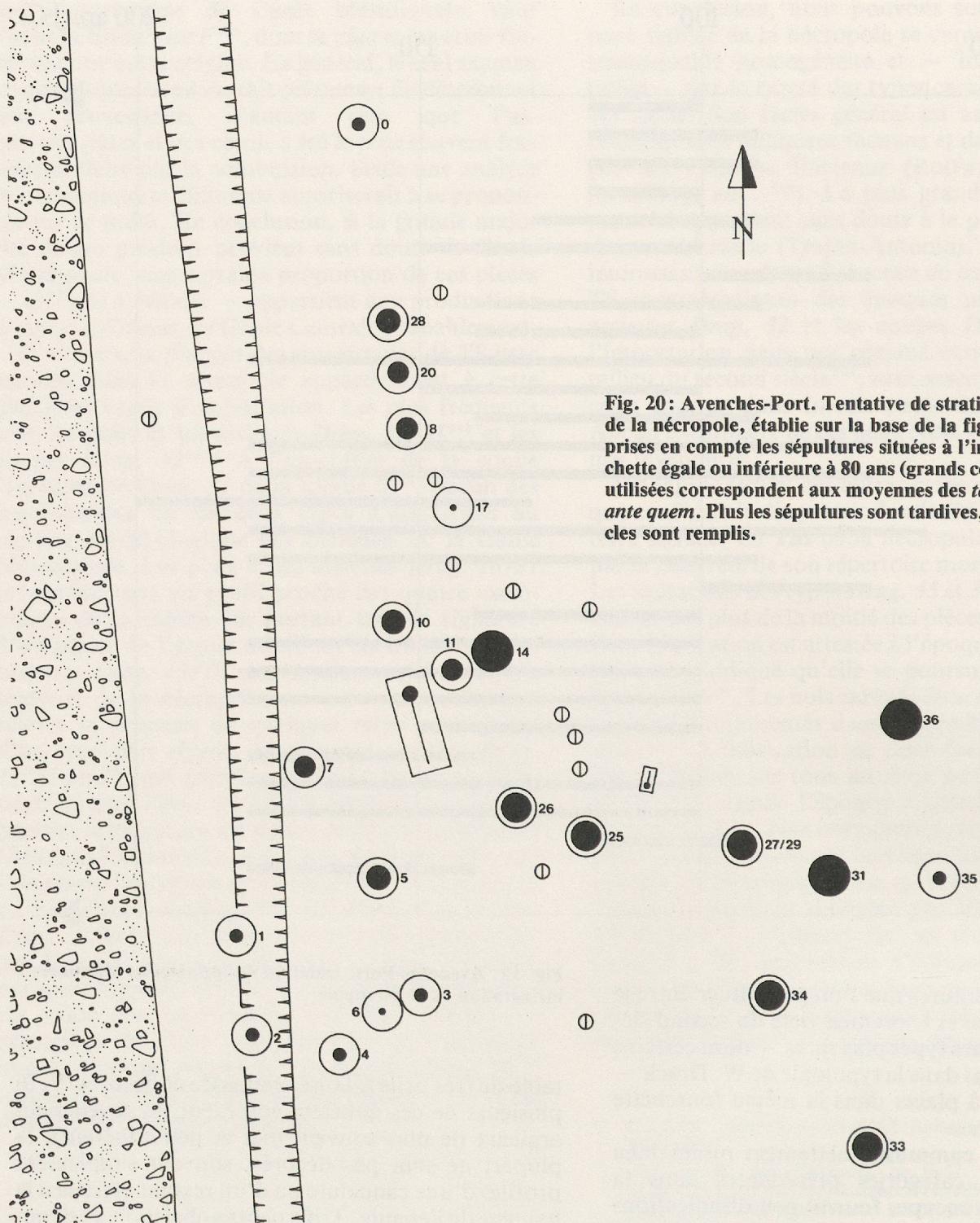


Fig. 20 : Avenches-Port. Tentative de stratigraphie horizontale de la nécropole, établie sur la base de la fig. 19. Seules ont été prises en compte les sépultures situées à l'intérieur d'une fourchette égale ou inférieure à 80 ans (grands cercles). Les données utilisées correspondent aux moyennes des *termini post quem* et *ante quem*. Plus les sépultures sont tardives, plus les grands cercles sont remplis.

locales vernissées corrobore l'impression que le cimetière est abandonné vers le milieu du second siècle ou peu après. Cette période, couramment admise pour le démarrage de cette industrie à Avenches, est apparemment confirmée par l'étude du matériel de la nécropole.

Les **bols à marli horizontal**<sup>260</sup>, très fréquents dans les inventaires des sépultures, se caractérisent en général par une forme hémisphérique, une base étroite et un fond plat. Les parois sont souvent profilées d'une gorge ou d'une cannelure externe. Ces récipients, régulièrement signalés sur les sites du

Plateau, n'apparaissent guère avant l'époque flavienne et sont fréquents pendant tout le second siècle et même plus tard. Quelques exemplaires se signalent par la présence d'un revêtement micacé, souvent observé ailleurs sur ce type de récipients<sup>261</sup>. Le même traitement de surface, rare avant la fin du 1er siècle, se retrouve sur un gobelet ovoïde<sup>262</sup> et sur plusieurs écuelles<sup>263</sup>.

<sup>260</sup> Voir p. ex. catal. 257-259; 270-271. PAUNIER, Genève, p. 271. Ce revêtement, en général peu adhérent, a dû disparaître totalement sur plusieurs de nos exemplaires.

<sup>262</sup> Catal. 186.

<sup>263</sup> Catal. 257-259, 270-271, en particulier.

Les **cruches** de la nécropole se signalent elles aussi par une remarquable homogénéité morphologique. Les pièces les plus fréquentes sont les cruches à une anse, à panse ovoïde et à lèvre en forme de bandeau détachée du col<sup>264</sup>. Ce type apparaît dans la seconde moitié du 1er siècle et perdure au moins pendant tout le siècle suivant. Les cruches N°s 305 et 306, caractérisées par un col biconvexe appartiennent au type *mit Halsring* de K. Roth-Rubi<sup>265</sup>, également attesté depuis l'époque flavienne jusqu'au second siècle. Les N°s 303 et 304 sont également assez proches de ce type. Le N° 304 est un exemplaire relativement tardif, daté des environs du milieu du 2ème siècle, caractérisé par une anse et un col particulièrement courts. Signalons encore la présence dans la tombe 31 (Antonin-Marc Aurèle) d'un cruche à revêtement argileux externe, de production locale, ornée de guilloches et de figures animales barbotinées<sup>266</sup>. Les cruches à deux anses, à embouchure en forme d'entonnoir<sup>267</sup> sont comparables aux pièces réunies par K. Roth-Rubi dans la série des *zweihenklige Krüge mit Trichtermündung*<sup>268</sup>, fréquentes à Avenches du milieu du 1er jusqu'à l'époque antonine. Les pièces N°s 310 et 311 appartiennent sans conteste à des inventaires d'époque antonine. Le N° 316, apparemment plus précoce, peut être rapproché d'exemplaires de la période Claude-Flaviens<sup>269</sup>.

L'homogénéité du matériel céramique inventorié permet de situer l'utilisation de la nécropole entre la fin du 1er siècle et le troisième quart du siècle suivant (environ 70/90-150/180 ap. J-C), avec les réserves qu'imposent les carences des connaissances céramologiques pour cette période, dues en particulier à la longue durée de fabrication et d'utilisation de la plupart des types rencontrés.

La datation relative des sépultures à l'intérieur de cette période n'est pas chose aisée<sup>270</sup>. Si, dans quelques cas, la richesse du matériel autorise à situer les tombes à l'intérieur d'une fourchette de vingt ou trente ans, la relative pauvreté de la plupart des inventaires oblige à se contenter prudemment de périodes un peu plus larges. Quelques rares sépultures appartiennent peut-être encore à la fin du 1er siècle. La tombe 17, par exemple, contenait, outre un gobelet *Déchelette* 67<sup>271</sup>, une cruche à deux anses d'époque flavienne<sup>272</sup>. Parmi le riche matériel de la tombe 35, figurent deux vases de TS ornée fabriqués

à la Graufesenque à la fin du 1er siècle<sup>273</sup>. Le reste du matériel n'interdit toutefois pas de situer la sépulture à l'époque de Trajan. La plupart des inventaires appartiennent manifestement à la première partie de la période antonine (Trajan-Antonin). Les sépultures les plus tardives (les tombes 14, 31 et 36, en particulier), peuvent être situées aux alentours du milieu du second siècle ou peu après (Antonin-Marc Aurèle).

Le cas de chaque tombe est traité individuellement et brièvement dans le catalogue des sépultures, sous la rubrique *datation*<sup>274</sup>.

Si l'on tente, malgré le grand nombre de cas incertains, de reporter sur un plan<sup>275</sup> les sépultures en fonction de leur datation relative, on remarque que la plupart des tombes datées de la période Flaviens-Trajan sont situées dans la partie occidentale du cimetière, le long de la route, alors que les sépultures postérieures se trouvent surtout dans son secteur oriental, à plus grande distance de la chaussée.

### 3.6. Les données de l'anthropologie

Christian Simon (du Département d'anthropologie de la Faculté des sciences de l'Université de Genève) a bien voulu se charger de l'analyse des vestiges humains de la nécropole. Nous nous contenterons de dégager les principaux résultats de cette étude (voir *infra, appendix I*, pp. 189 *sqq.*).

Comme celle des ossements animaux, l'étude des restes humains s'est heurtée à certaines difficultés : tout d'abord, la quantité d'ossements provenant de chaque tombe est très variable, oscillant entre quelques grammes et plus de 1600 fragments ! L'état de conservation des sépultures n'est pas seul en cause : le soin avec lequel les os ont été prélevés sur l'*ustri-num* semble avoir varié considérablement d'un cas à l'autre<sup>276</sup>. D'autre part, les restes soumis à l'analyse étaient le plus souvent fortement brûlés et fragmentés, rendant difficile, voire impossible dans plusieurs cas, la détermination des sexes et des âges. La proportion des os identifiables est inférieure à 15 %. La plupart des fragments déterminés appartiennent au crâne (42 %) et à certains os longs (humérus, fémur, tibia : 45 %). Les dents, les mandibules, les vertèbres et les éléments de bassins sont assez rares.

Le matériel osseux des tombes à incinération a en outre servi à la mise en pratique d'une méthode d'*identification du traitement thermique des os incinérés*<sup>277</sup>. Ce type d'analyse permet de déterminer, dans une certaine mesure, la température et le temps de la cuisson auxquels a été soumis un os

<sup>264</sup> Catal. 283-300 ; *einenklige Krüge mit Bandrand* : ROTH-RUBI, *Krüge*, pl. 6-7 : la distinction faite par l'auteur entre certains de ses exemplaires *mit abgewinkeltem Kragenrand* (N°s 55-59, p. ex.) et quelques représentants du type *mit Bandrand* (p. ex., le N° 61) paraît assez floue.

<sup>265</sup> ROTH-RUBI, *Krüge*, N°s 99 *sqq.*

<sup>266</sup> Catal. 307.

<sup>267</sup> Catal. 310-315.

<sup>268</sup> ROTH-RUBI, *Krüge*, N°s 122-127.

<sup>269</sup> ROTH-RUBI, *Krüge*, N°s 131-133 : *zweihenklige Krüge mit Steilmündung*.

<sup>270</sup> Voir fig. 19, p. 37.

<sup>271</sup> Catal. 5.

<sup>272</sup> Catal. 316.

<sup>273</sup> Catal. 2 et 5.

<sup>274</sup> Voir *infra*, pp. 43 *sqq.*

<sup>275</sup> Voir fig. 20, p. 38.

<sup>276</sup> Voir *supra*, p. 14.

<sup>277</sup> Cette méthode a été mise au point à l'Institut de morphologie de la Faculté de médecine de Genève par C.-A. Baud et A. Susini.

humain (os carbonisé à basse température, os calciné à haute température, etc...). Elle pourrait permettre, dans le cas qui nous occupe, de distinguer des modes d'incinération différenciés à l'intérieur de la nécropole. Nous avons tenté, en vain, de mettre en relation les résultats obtenus avec d'autres paramètres fournis par l'étude archéologique (datation, richesse relative des sépultures). On constate seulement que la plupart des défuns incinérés à haute température (os calcinés) sont concentrés dans la partie centrale de la nécropole, sans que l'on puisse fournir une explication à ce phénomène.

Si l'on considère l'ensemble des 34 individus (chiffre minimal) incinérés dans la nécropole du Port (en y ajoutant les deux nourrissons inhumés), on obtient le tableau suivant :

Individus adultes, de sexe masculin :	7
Individus adultes, probablement de sexe masculin :	9
Individus adultes, probablement de sexe féminin :	3
Individus adultes, de sexe indéterminé :	11
Sous-total des adultes	30
Enfants et adolescents, de sexe indéterminé :	3
Nourrissons (1-6 mois) :	2
Sous-total des enfants et adolescents	5
Indéterminé :	1
Total des individus :	36

Une remarque s'impose immédiatement : le tableau ci-dessus montre une très forte disproportion des âges (près de 90 % d'adultes !) et des sexes (les individus féminins sont largement minoritaires). Cette distribution est peu conforme à celle que l'on rencontre habituellement dans les nécropoles directement liées à un habitat<sup>278</sup>. Quelles conclusions faut-il tirer de ces chiffres ? Qui sont les gens enterrés dans ce petit cimetière ?<sup>279</sup>

## 4. Les sépultures à inhumation

Trois individus inhumés ont été découverts dans la nécropole du Port. La coexistence de l'inhumation et de l'incinération dans les cimetières situés plus au Sud, le long de la route romaine, avait déjà frappé les premiers fouilleurs d'Avenches<sup>280</sup>. Il n'est malheureusement plus possible de déterminer si ces deux modes y étaient pratiqués simultanément. Dans la nécropole du Port, la tombe à inhumation de l'adulte (tombe 18) est sans aucun doute relativement tardive puisqu'elle a détruit une ou plusieurs tombes à incinération : le matériel recueilli dans le remplissage de sa fosse permet d'affirmer que la sépulture n'est pas antérieure à la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère. Les principales caractéristiques de cette inhumation sont la présence d'un cercueil ou d'un coffrage de planches, l'absence de mobilier et la position ventrale du squelette<sup>281</sup>.

Les deux autres individus inhumés sont des bébés âgés de 1 à 2 mois (tombe 18) et de 4 à 6 mois (tombe 32). La coutume voulait que les enfants morts-nés ou décédés *avant que les dents n'aient poussé* (c'est-à-dire avant 3 ou 4 ans) ne soient pas incinérés<sup>282</sup>. L'un de ces bébés a été enterré dans une simple fosse en pleine terre, sans mobilier (tombe 18). Les fouilleurs de 1982 jugèrent que cet enfant avait été déposé dans la même fosse que l'adulte mentionné ci-dessus, mais il semble plus vraisemblable que sa tombe ait été dérangée *a posteriori* par l'implantation de cette sépulture<sup>283</sup>. Le second bébé a été inhumé dans un cercueil de planches (tombe 32). Un biberon, découvert à proximité, est probablement la seule pièce de mobilier de la sépulture<sup>284</sup>. Les tombes des deux nourrissons ne peuvent être datées, mais rien n'empêche de croire qu'elles sont contemporaines des sépultures à incinération.

<sup>278</sup> Voir *supra*, p. 3.

<sup>279</sup> A. van Doorselaer signale quelques cas d'inhumation en position ventrale, en particulier à Maroeuil (Pas-de-Calais) : DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, p. 129. Ch. Simon mentionne dans son rapport anthropologique l'existence de tels cas au Haut Moyen-Age.

<sup>280</sup> PLINE, *Nat. Hist.*, VII, 15 : « *hominem priusquam genito dente cremari mos gentium non est* ». Voir aussi DOORSELAER (VAN), *nécropoles*, pp. 61-67. Des exceptions à cette règle sont cependant parfois signalées, notamment à Courroux : BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 159.

<sup>281</sup> Voir *infra*, p. 69.

<sup>282</sup> Catal. 324.

<sup>278</sup> A Courroux, la répartition des sexes est équilibrée, tout comme celle des âges. Les enfants morts en bas âge y sont relativement nombreux : MARTIN-KILCHER, *Courroux*, pp. 221-222.

<sup>279</sup> Voir *infra*, p. 41.